

LISTE D'OCCASIONS
Ceux qui désirent des matériaux d'occasion et désuets à des prix spéciaux n'ont qu'à demander par écrit notre "Liste

Cartes professionnelles

Dr. JEAN-PAUL SENECAI
MEDECINE GENERALE
Ex-interne de l'Hôtel-Dieu.
174 Jacques-Cartier - Tél. 700
Heures de bureau: 2 à 5 p. m.
7 à 9 h. p. m.

JACQUES CARTIER
AVOCAT
51 rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN, QUE.
Tél. Bell 261. Casier Postal 124
Avocat de la cité de Saint-Jean

ALCIDE COTE, B.A., L.L.B.
AVOCAT
27 Place du Marché
SAINT-JEAN
Téléphone 937-W

MAURICE J. DEMERS
AVOCAT
Etude: 195 rue Saint-Jacques
Téléphone 12. Saint-Jean

STANISLAS POULIN, C. R.
AVOCAT
Etude: 40 Rue Saint-Jacques
Tél. Bell 142; Résidence: 263
B. Postale 423. Saint-Jean, P. Q.

ANDRE REGNIER, C. R.
AVOCAT
196 rue Jacques-Cartier
Près de la rue St-Jacques
Tél. 265. SAINT-JEAN

L. DESMARAIS
NOTAIRE
Successeur de T. Brasseur et dépositaire du gref de J. U. A. Tremblay.
BUREAU: 61 rue Saint-Jacques
Tél. 261. Résidence: 778. ST-JEAN
Et à Lacolle, Qué., chaque mercredi.

ARTHUR LEGER,
Notaire
ST-ALEXANDRE D'IBERVILLE.
Cessionnaire des grefes de J. E. Boivin, Notaire Brien, J. B. H. Beauregard, Carreau & Vincellette.
Etude à Irberville, au bureau de la Banque Canadienne Nationale.
Les Mardis et Samedis.
les autres jours à Saint-Alexandre.

ZACHARIE MARTIN
NOTAIRE
Prêts, successions, faillites.
27 Place du Marché—Saint-Jean
Secrétaire du conseil de comté et de Saint-Bernard de Lacolle.
Tél. 83—Irberville, tél. 173-1.
Le soir: 39—9e ave, Irberville.

HECTOR MOREAU, L.L.L.
NOTAIRE
PLACEMENT D'ARGENT
REGLEMENT DE SUCCESSION
Bureau: 85 rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN—Tél. 98.
Résidence: 24, 8e rue, Irberville
Tél. 892-1

JEAN MEUNIER
NOTAIRE
SYNDIC LICENCE
Tél. 20—Rés: 454
25 St-Jacques—St-Jean, Qué.

Dr. JULES BRAULT
de l'Institut Nazareth
et de l'Hôpital Notre-Dame
Maladies des Yeux, des Oreilles,
du Nez et de la Gorge
Téléphone 732. 102 Saint-Jacques
Chaque mardi et samedi,
de 9 à 11 h. A. M. et S. M. seulement

Dr. HENRI LAFAMME
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame
et de l'Hôtel-Dieu
23 1ère Rue IBERVILLE

Dr. OSCAR LABERGE
Ex-interne des Hôpitaux
Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal
Consultations:
Irberville, 9 à 11 h. A. M. 7 à 9 p. m. Tél. 28

Dr. GEORGES PHANEUF
CHIRURGIEN
Des hôpitaux de Paris
26 rue St-Jacques SAINT-JEAN
Téléphone 323

Dr. GERALD CAZA
CHIRURGIEN-DENTISTE
216 rue Richelieu
Saint-Jean Téléphone 981
Heures: 9 à 12 A.M.—1 à 5 P.M.
7 à 9 P.M. tous les jours.

Dr. Georges Gervais, B. C. D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
84 Saint-Jacques, Saint-Jean, P. Q.
Heures de bureau:—9 à 12 p. m.
1 à 5 h. p. m. 7 à 9 p. m.

Dr V. J. LEVASSEUR, B.C.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
SAINT-JEAN
Bâtiment de la Banque Royale
Heures de Bureau: 9 à 12 A.M. 1 à 5 P. M. Lundi, mercredi et vendredi
soir, de 7 à 8.

Dr. Emeril Poirier, D.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau:—9 h. à 12 A. M.
1 h. à 6 P. M. 7 h. à 9 P. M.
Tél. Bell: Bureau 520
Résidence privée 548
66 Saint-Charles SAINT-JEAN, P. Q.

Dr. LEBLANC
DENTISTE
BEDFORD, Que.

Dr. L. P. COUTURE
SPECIALISTE
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.
Examen de la vue, Lunettes.
Bureau ouvert tous les jours
de 9 heures à midi.
3 " à 5 p. m.
7 " à 8 p. m.
à 222 rue Longueuil
Saint-Jean, Qué.

Miles ELLA McCORKILL
et **ALINE TREMBLAY**
Gardes-malades diplômées de l'Hôpital Saint-Jean, diplômées de l'Université de Montréal.
Service à domicile, jour et nuit.
S'adresser à 250 rue Champlain,
Tél. 561



Le Retour d'Âge

Les hommes peuvent affronter sans crainte cette époque si elles conservent leur système en parfait état de fonctionnement en prenant les Pilules ROUGES; elles leur évitent l'ANEMIE avec ses symptômes de pâleur, faiblesse, manque d'appétit, sensation permanente de fatigue, essoufflement au moindre effort, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses et irrégulières, troubles internes... choses importantes à cette époque critique. De cette façon, les malaises de l'âge critique: poussées sanguines au visage suivies de frissons, nervosité, tendance aux congestions, étourdissements ne les affectent pas aussi gravement. Depuis au delà de 40 ans, les Pilules ROUGES ont aidé tant de femmes au moment du Retour d'Âge que nous ne craignons pas de les recommander hautement.

"Pendant cinq ans, j'ai bien souffert des troubles du retour d'âge. Je me faisais traiter, mais j'étais toujours au même point. Je faisais mal, j'avais de la peine parce que tous mes membres étaient douloureux; souvent les douleurs internes m'étrouquaient. J'étais brisée, j'avais des étourdissements, des palpitations. Je me suis parfaitement rétablie avec les bons effets des Pilules Rouges". Mme Alfred Potvin, Ste-Lucie d'Albany (Lac St Jean), P.Q.

Les Pilules ROUGES sont un produit essentiellement canadien. Partout où par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.
PROTEGEZ-VOUS. REFUSEZ les SUBSTITUTS qui ne sont pas pour votre avantage, mais pour celui du marchand.
EXIGEZ les

Le Médecin des Pilules ROUGES recommande **OVONOL** pour les enfants.

Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique Franco-Américaine Ltee, 1566, rue St-Denis, Montréal.

Notre Feuilleton

LE MANCHOT DE FRONTENAC

Roman Canadien Inédit
Par JEAN FERON

No. 4

—Ainsi, se dit-il, on ne fera pas de suppositions sur le compte de mademoiselle Hermine. On dira que cet animal a reçu son compte dans une bagarre sur la place de la cathédrale, et tout sera dit.
Satisfait, le jeune homme prit le chemin du château et du fort Saint-Louis.

L'AMOUR DE CASSOLET

Les gardes de M. de Frontenac, que le peuple surnommait "Les Gris" à cause de leur uniforme, se trouvaient casernés dans l'enceinte du Fort Saint-Louis. Une escouade de vingt gardes faisait au château la faction de nuit, elle était relevée au jour par une autre escouade du même nombre, vingt autres gardes étaient, selon les besoins, affectés au service de la maréchaussée et dix, enfin, étaient préposés au service des messages. C'étaient donc, au total, 70 gardes que commandait un lieutenant. Ce lieutenant, qui était notre héros Cassolet, habitait au Château un appartement sous les combles: c'était une petite mansarde, rudimentairement meublée, avec fenêtre à tabatière qui regardait sur l'enceinte du fort. Dans un cas urgent, par cette fenêtre, le lieutenant pouvait jeter un appel à ses gardes, et vu que ceux-ci faisaient le service de faction au Château, il s'en suivait naturellement que Cassolet pouvait ou sortir ou entrer à sa guise et à quelque heure du jour ou de la nuit que ce fût. Il était le seul habitant du Château qui eût ce privilège, en ce sens qu'il n'avait pas à donner le mot d'ordre pour entrer ou sortir; tandis que la première tête du pays, M. de Frontenac, ne pouvait entrer ou sortir sans ce mot d'ordre. Comme on le voit, notre héros était donc un

ordonné que toutes les lumières fussent éteintes, et déclaré qu'il ne veut pas être dérangé parce qu'il a besoin de travailler.

Tout le château en effet était plongé dans l'obscurité, sauf le vestibule qu'éclairait vaguement une lanterne.
Cassolet entra dans la salle des gardes pour gagner un escalier de service qui communiquait avec les étages supérieurs. Un domestique lui apporta un bougeoir allumé. L'instant d'après le jeune homme pénétra dans la petite mansarde que nous avons tout à l'heure rapidement décrite. L'ameublement se composait d'un lit de sangle, d'une petite table avec un écrioire, une garde-robe, un lavabo et deux escabeaux.
Cassolet enleva sa rapière et l'accrocha à un mur. Puis il retira ses bottes, souffla le bougeoir et, tout habillé, se jeta sur son lit.

Le sommeil ne vint pas. Une heure s'écoula durant laquelle le lieutenant se tourna et retourna vingt fois sur sa couche. Non, le sommeil ne venait pas encore! Et pourtant Cassolet était fatigué, morfondu, moulu presque, car il venait de vivre une rude journée. C'est après ces jours de dure besogne que d'habitude il dormait le mieux. Qu'avait-il donc que ce soir il ne pouvait passer dans le pays si doux des rêves?

Ah! c'est que, pour la première fois en sa vie, le cœur de Cassolet était accablé par un sentiment nouveau, et son esprit troublé par un portrait de jeune fille. Il se sentait amoureux de la belle Hermine! Cela s'était fait comme par magie! Cela l'avait surpris comme un coup de vent! Un coup de foudre n'éclate pas plus vite que son cœur n'avait éclaté sous l'éclair de l'amour! Mais s'il n'y avait eu encore que de l'amour... Mais non... Cassolet était jaloux! Oui, jaloux de ce Baraller! Pourtant, être jaloux de Baraller... pourquoi? Hermine ne l'aimait pas, elle ne l'avait jamais vu, elle ne l'aimait jamais! Oui, Cassolet savait que la jolie Hermine n'aurait jamais Baraller, quoi qu'il arrivât, après ce qui s'était passé dans l'impasse de la cathédrale ce soir-là! Mais, tout en n'aimant pas Baraller, Hermine ne pouvait-elle pas devenir la femme de Baraller? Certes, elle ne le voudrait pas; mais Maitre Turcot, lui, pourrait vouloir, d'autant plus que selon lui l'amour n'était pas absolument nécessaire en mariage! Oui, Maitre Turcot était homme, par vanité ou autrement, à donner sa fille, son ange de fille, à ce pédant de Baraller, ce gourgandin, ce rictus!

Mais alors ce serait un malheur... un malheur affreux que cet ange qu'était Hermine Turcot devint la femme de ce bêtif de Baraller! Oui, mais Cassolet ne voudrait jamais que ce malheur arrivât! Il ne voudrait jamais... mais comment par sa seule volonté pourrait-il empêcher Baraller d'épouser Hermine, ô Maitre Turcot de donner Hermine à Baraller? C'était là un rude problème. Il y avait bien un moyen facile et tout prêt: si Baraller n'était pas mort, le faire tuer! Mieux que cela le tuer... ce serait encore plus sûr!

Cassolet frissonna à cette pensée. Il n'était pas un meurtrier! Il avait tué déjà, certes, mais pour le fendre sa vie. Il tuait encore par-ci par-là, mais toujours pour protéger sa propre existence. Il avait tué des Anglais en quantité, des sauvages ennemis en grand nombre, des malandrins, des maraudeurs, mais il n'avait jamais tué soit par vengeance, soit par haine, soit par un intérêt quelconque. Il n'allait donc pas commencer maintenant à se faire assassin. Il ne testait donc plus qu'à faire tuer ce Baraller, en payant quelque brave, comme il s'en trouvait souvent dans les tavernes de bas étage. Mais faire tuer Baraller, ce n'était guère mieux; il était responsable autant que le bras qui frapperait! Quel ce serait encore pis de payer la consommation d'un crime que de l'accomplir soi-même! Non, pas de ça! Décidément, rien qu'à cause de quelques scrupules, Baraller s'en tirerait à bon marché!

Cassolet se mit à ricaner sourdement, la tête dans son oreiller! Mais c'était un ricanement de douleur, de souffrance atroce... car il aimait, il aimait à la folie, et sans espoir de faire partager à une autre son amour pour la vie! Mais avait-il eu cet espoir, le pauvre insensé? Quel! avait-il été assez fou de penser pour une minute seulement que la divine Hermine pourrait l'aimer, lui! Mais quel attrait aurait-il pu produire sur la fille de Maitre Turcot? Lui, Cassolet, un pauvre lieutenant des gardes, un étranger, sans père ni mère, un être malingre et chétif, produirait-il effet sur la séduisante Hermine? Non, ce n'était pas possible! Avec ça qu'il était infirme... oui, manchot! Avec ça encore qu'il n'était pas beau... oh! pas beau du tout! Ah! comme il était loin de posséder la belle et élégante taille du jeune seigneur Baraller! Oui, il était loin, rachtique comme il était, un morveux, un gnome, un freluquet, comme l'avait traité Maitre Turcot! Oui, il avait l'air d'une marionnette ridicule, d'un farfadet risible qu'on méprisait! Il ne lui manquait plus que d'être lépreux... Et pourtant, malgré tous ces désavantages, n'était-il pas lieutenant des gardes de Monsieur le Gouverneur? Un beau poste, comme avait dit Hermine! Oh! Cassolet savait bien qu'il y avait mieux que ça "encore dans le monde! Mais enfin, qui sait, si avec ce poste il

n'y aurait pas moyen de conquérir "la belle ange"?

Notre héros, qui pensait ainsi, sentit cette fois son cœur tressaillir d'un petit espoir.
—Oh! murmura-t-il, si seulement, j'étais beau!

Il se leva brusquement, courut à sa table, ralluma la bougie et, pâle sous son bistré, troublé, tremblant, il alla regarder sa figure dans le miroir accroché au mur au-dessus du lavabo.

Il recula aussitôt comme avec horreur.
—Oh! gémait-il, je me demande comment je ne lui ai pas fait peur!

Pauvre Cassolet! voulant se persuader qu'il n'était pas si laid qu'on pouvait penser, il venait d'apercevoir dans la petite glace une figure. Oh! mais une figure effroyable! Une figure toute sale et noire de poudre! Ah! il avait oublié, le malheureux qu'il s'était battu contre les Anglais ce soir-là!

Il s'assit à sa table, mit les coudes dessus, prit sa tête dans les mains et demeura longtemps méditant.

Après un quart d'heure de cette rêverie, ses lèvres ébauchèrent un rictus amer, et il murmura:
—Que faire pour me guérir de cet amour extravagant, stupide, fou? On conseille de confier à quelqu'un une peine dont on veut se débarrasser... est-ce qu'on ne peut pas confier un amour impossible qui est bien la plus terrible des peines? Oui... si je pouvais confier ma peine, mon amour, il me semble que je ne souffrirais pas autant! Oui, je sens le besoin de décharger mon esprit, d'alléger mon cœur! Car mon amour est un secret, et il n'est pas de plus lourd fardeau à porter que le secret qui veut tomber des lèvres! Il faut que je rejette ce fardeau, sinon il m'étranglera! O supplice! aimer tout bas, et ne pouvoir aimer tout haut! Quelle torture!... Mais à qui me confier? A quel demander une consolation? A elle peut-être? Oui, à elle-même? Et pourquoi pas? Est-ce que ce secret ne lui appartient pas la première? Ne lui ferai-je pas injure d'ailleurs confier à autrui un chagrin qui me vient d'elle? Oui, mais elle rira... oh! si elle rira de ce fou de Cassolet! N'importe! quand elle rira, une chose certaine, je ne serai plus de ce monde! Non, je ne serai plus de ce monde, ajouta le jeune homme avec une farouche énergie.

Car demain, oui demain, je veux en faire tuer par les Anglais!

Et rudement le lieutenant saisit une plume qui trempait dans l'encrier, attira une feuille de papier et se mit à écrire, d'une grosse écriture irrégulière et malhabile, ceci:
"Mademoiselle, pardonnez-moi mon audace et ma sottise... mais je ne peux plus garder un secret "qui me fait souffrir atrocement: "je vous aime!... Oh! ça vous fait rire et ça vous fait me mépriser... "et vous avez bien raison! Mais "j'aime votre mépris, puisque c'est "le vôtre, et je l'importe dans ma "tombe comme j'importerais un "aveu d'amour tombé de vos lèvres "divines..."

Cassolet.

Il relut attentivement ces lignes et sourit.
—Le sieur Baraller aurait fait mieux que cela, je le sais bien; tout de même je suis content, je me sens déjà soulagé. Allons! je vais de suite aller glisser ce billet sous sa porte pour quelle l'ait demain matin à son lever.

Cassolet reprit sa rapière et son chapeau, s'enveloppa d'un manteau sombre et quitta sa mansarde.
Après vingt minutes de marche, il était arrivé à l'impasse de la cathédrale. Tout était sombre et silencieux.

—Elle dort... pensa Cassolet.
Il se baissa et doucement fit glisser son message sous la porte. La minute d'après il reprenait le chemin du Château.

Ah! mais de quel fardeau monstrueux il se sentait allégé! Et son cœur ne faisait plus mal! Et son esprit était en fête sans pouvoir en expliquer la cause! Il marchait allègrement, galement! Il humait avec une jouissance exquise l'air frais et embaumé de la nuit! La vie lui paraissait belle et bonne... comme un rêve! La vie?... Ah! tout à l'heure il avait juré de se faire tuer le lendemain par les Anglais, mais il avait oublié son serment! Il ne songeait plus à la mort! La mort?... Quand on porte la vie en soi?... Allons donc! Et quelle vie encore! Car Cassolet entendait résonner au plus profond de son cœur une musique céleste, tout son être tressaillait d'allégresse à ces divins accords, son âme exultait! Ses oreilles éclataient sous des chants d'amour qui les remplissaient! Et il avait devant lui la magnifique vision d'une belle jeune fille qui lui souriait... un ange! Il croyait entendre encore une bouche toute rose, une bouche de fée ou de déesse murmurer à son oreille...

"Cassolet, je vous aime aussi..."

Ah! à voir une telle vision, à entendre de tels chants, à sentir une telle allégresse, à écouter de telles paroles, est-ce qu'on peut songer à la mort? Jamais! c'est la vie dans toute sa puissance qui s'offre, qui sourit, qui console, qui guérit!

Et ce fut dans cet état d'esprit que Cassolet tomba bientôt sur son lit de sangle pour s'endormir d'un sommeil éblouissant!

Hermine se levait à bonne heure... avec le soleil. Elle faisait le déjeuner, puis le petit ménage et à sept heures et demie elle se trouvait à la cathédrale pour entendre la messe. Elle se levait toujours, tous les matins, gaie et heureuse.

Mais ce matin-là, elle avait un air plus heureux, car elle souriait largement. Elle se jeta sur son prie-Dieu et fit une courte prière. Mais il faisait sombre dans le logis: elle alla pousser le volet de la fenêtre. Le soleil se levait au loin, ses premiers rayons devaient le clocher à demi démoili de la cathédrale. C'est tout ce qu'elle pouvait voir de son impasse, avec un morceau de ciel bleu au-dessus de sa tête. Elle se pencha hors de sa fenêtre. Tout était tranquille. Une brise fraîche et parfumée fit voltiger les mèches de ses cheveux d'or. De toutes parts partaient des chants d'oiseaux. Que la vie était belle!... Puis son regard se promena dans l'impasse...

Ne se rappelait-elle pas que son père la veille au soir lui avait dit qu'un homme avait été tué dans l'impasse? Oui... mais elle ne vit nul corps inanimé... nul cadavre... pas même du sang! Est-ce que Maitre Turcot n'avait pas rêvé? Tout ce que son regard curieux rencontrait, ce fut un bouquet de fer... un bouquet anglais, sans doute, qui avait dû rouler jusque-là! Sa pensée, un peu distraite par les derniers événements du soir précédent, retrouva l'image de Cassolet. Le sourire à ses lèvres demeura. Elle quitta sa fenêtre. Son regard perçut alors quelque chose de blanc sous la porte. Un papier... Elle y courut. Oui, c'était un papier soigneusement plié. Elle le releva, d'une main tremblante, le déplia, et soupçonnant déjà de qui lui venait ce message, et souriant davantage, elle lut, frémissante de tout son être, l'épître du lieutenant.

—Brave Cassolet! murmura-t-elle.

Et ses beaux yeux bleus, mais des yeux de pervenche, se mouillèrent. Son sein s'agitait faiblement en parcourant une deuxième fois la dernière ligne, là où Cassolet disait qu'il emporterait son mépris, à elle Hermine, dans la tombe!... Elle le méprisait? Oh avait-il donc pris cette idée? Parce qu'il l'aimait et qu'il le lui disait? Mais c'était tout naturel!

Mais encore que voulait-il dire par "emporter son mépris dans la tombe"?... La jeune fille eut peur de deviner la pensée de son amoureux. Elle perdit tout à coup son sourire. Son sein devint plus agité. Dans son corsage bien, mais plus bien que ses yeux, elle glissa le billet, jeta un regard vers la pendule et vit qu'il était déjà six heures. Six heures! et son lit qui n'était pas encore fait! Et le fourneau qui n'était pas encore allumé! Et le déjeuner de Maitre Turcot qui n'était pas encore fait.

Vivement elle se mit à l'œuvre, oubliant un peu Cassolet et le reste du monde, si bien qu'une demi-heure après, tout était prêt. Fraîs, dispos, jovial, Maitre Turcot fit son apparition. Il froissait l'une contre l'autre ses grosses mains qu'il essayait de tenir aussi blanches que celles de Monsieur le Vêveque.

—Beau jour, Hermine, fit-il en entrant. Un grand soleil. Une brise de printemps. Des oiseaux qui gazouillent. On ne dirait pas qu'on est au mois d'octobre. On se croirait en juillet. C'est magnifique!

—Un vrai matin d'été, père, sourit la jeune fille.
—Où, où, un vrai matin d'été! Et tu as fait une bonne nuit. Hermine? Je vois que tu es reposée. Une chose que je veux te dire: tu travailles trop, le soir. Tu abîmes tes doigts et du brises tes yeux. Tiens! c'est drôle, j'allais oublier cette histoire d'hier soir... cet homme qu'on a abattu sur l'impasse... Je ne l'ai pas vu non plus, dit la jeune fille, quand j'ai regardé ce matin en me levant.

—Il faut croire qu'il n'était qu'assommé, et qu'il a pu se lever et regagner son domicile. Voyons... déjeunons! Il me semble que j'ai une faim...

Il s'assit à la table couverte d'une nappe de toile blanche, sur laquelle Hermine avait disposé un potage, des oeufs et du fromage. Elle alla à l'armoire et en rapporta une coupe de beau cristal et une carafe d'un

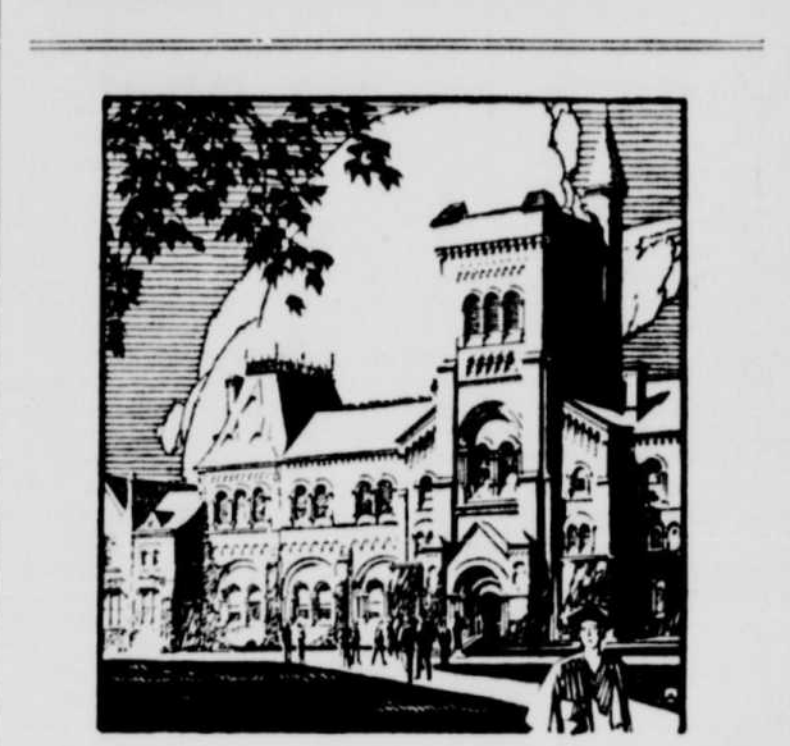
vin rouge à l'air pétillant.
Maitre Turcot prit la carafe, se vida une rasade et dit, heureux:
—Décidément, on ne peut dire que la vie est désagréable... à ta santé, Hermine!

Mais Maitre Turcot n'avait pas vidé à moitié sa coupe, qu'une main frappa rudement dans la porte.
—Oh! oh! fit le suisse avec surprise en regardant sa fille, voici une visite un peu matinale!...

Il se leva et alla ouvrir.
Un homme, enveloppé dans un manteau d'étoffe brune, se précipita à l'intérieur du logis, gémissant d'une voix nasillarde:
—Ah! Maitre Turcot... quel malheur! quel malheur!...

—Oh! mais, c'est Maitre Baraller! s'écria le suisse avec étonnement.
—Hélas!... fit l'épicière.

A SUIVRE



UN BUT D'ÉCONOMIE

La plupart des parents voudraient donner à leurs enfants les avantages d'un cours d'études. Même avec un petit revenu, il est souvent facile de réaliser cette ambition, grâce à un compte d'épargne spécial. Des dépôts effectués régulièrement s'accumulent vite avec l'intérêt composé.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

SUCCURSALE ST-JEAN - L. J. ROBICHAUD, Gérant

MOLSON

3 BIÈRES

À VOTRE CHOIX

EXPORT
(étiquette dorée)

INDIA PALE
(étiquette blanche)

STOCK
(étiquette bleue)

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PERE BUVAIT

ETABLIE A MONTRÉAL EN 1786

TROIS JUGEMENTS IMPORTANTS

Le Contrat avec les Religieuses est déclaré Valable

L'honorable juge Trahan a rendu jugement, jeudi dernier, dans la cause des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame contre la Commission Scolaire de Saint-Jean. On se rappelle qu'au mois d'avril 1931, la Commission Scolaire avait engagé les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame pour prendre la direction de l'école Lassalle pendant une période de 4 ans. Au mois de septembre suivant, les Commissaires d'écoles ont refusé l'entrée des Religieuses à cette école. Les Religieuses ont donc dû prendre des procédures par l'entremise de leur avocat, M. Stanislas Poulin, C. R., pour forcer la Commission Scolaire à respecter leur contrat. Ce contrat avait été plus d'une fois approuvé par le Surintendant de l'Instruction Publique.

Le jugement donna raison aux Religieuses, et condamne la Commission Scolaire à payer quand même le prix mentionné au contrat, réservant aux Religieuses leur recours pour les quatre années de salaire, soit à \$2500.00 par année, \$10,000.00. Ce sera évidemment une leçon efficace qui enseignera aux corps publics de respecter leurs contrats. Il semble qu'on doit s'attendre à ce respect des contrats de la part des Commissions Scolaires spécialement.

L'honorable juge s'exprime comme suit dans les conclusions de son jugement :

"Considérant que le contrat argué de nullité ne contrevient en aucune façon aux dispositions de la Loi de l'Instruction Publique, et que de plus, il a été fait et consenti par les défendeurs agissant dans les limites de leurs attributions et dans l'exercice de leurs pouvoirs ;

"Considérant que les défendeurs avaient juridiction pour requérir les services d'une congrégation catholique dans les limites de leur municipalité scolaire ; il n'était pas nécessaire que les Religieuses chargées de cette mission soient désignées nommément dans le contrat, non plus que la directrice ;

"Considérant que les défendeurs pouvaient engager les dites Religieuses pour plus d'une année car ils avaient obtenu à cette fin l'autorisation du Surintendant de l'Instruction Publique ;

"Considérant que les résolutions attaquées et le contrat argué de nullité sont intra vires et absolument valides ;

"Rejette la défense, réserve aux demandeurs le droit de réclamer les montants qui peuvent et pourront leur être dus en vertu dudit contrat jusqu'à l'expiration d'icelui, et condamne les défendeurs à payer aux demandeurs la somme de \$2500.00 avec intérêts et dépens."

Trois Echevins Déqualifiés

Une des causes les plus sensationnelles plaidées dans ce district vient de se terminer par le jugement rendu jeudi dernier, par l'honorable juge Trahan. Trois échevins de la cité de Saint-Jean, MM. L. E. Martel, Adolphe Richard et Hertel Hamel, sont déqualifiés pour l'espace de cinq ans.

Cette cause a tenu l'attention du public en suspens depuis plusieurs mois. On se rappelle qu'une action avait été prise l'automne dernier, par M. Esdras Laforte par l'entremise de son avocat M. Stanislas Poulin, C. R., demandant la déqualification de trois échevins parce que ces derniers vendaient avec profit à la Ville, de la nourriture et du combustible contrairement aux dispositions de la loi. Une enquête qui a duré plusieurs jours a révélé que ces messieurs profitaient de leur position de conseillers pour se faire donner des commandes pour la nourriture et le combustible destinés aux chômeurs ou à la Ville, et se faisaient payer régulièrement par la Ville des sommes considérables, presque toujours plus élevées que tous les autres marchands de Saint-Jean.

Depuis, cette enquête a été le sujet favori de discussion dans notre population. Le jugement vient de faire droit aux prétentions de M. Stanislas Poulin et de son client. Ce jugement aura assurément une grande répercussion dans la Province, car il mettra en garde les conseillers municipaux contre le danger de vendre des produits au

conseil dont ils sont les membres. Nous croyons devoir citer textuellement quelques-uns des considérants du jugement de l'honorable juge Trahan.

"Considérant que les articles 3 et 4 du Statut précité créent une cause de déqualification contre tout membre d'un conseil municipal qui, même de bonne foi, viole les dispositions de cette loi en faisant avec la Corporation dont il est l'un des membres un contrat en vertu duquel, soit directement ou indirectement, il retire un avantage ou un profit personnel, ou dans lequel il a un intérêt ou part quelconque ;

"Considérant que cette loi a été adoptée dans le but d'assurer l'indépendance et l'honnêteté des membres des conseils municipaux ; que le législateur a voulu que ces derniers ne soient pas placés dans l'alternative d'avoir à choisir entre leur devoir et leurs intérêts personnels, et c'est pourquoi, selon l'expression de M. le juge Rivard, "il a prohibé la participation des conseillers municipaux à tout contrat dont ils retirent un avantage ou profit personnel, petit ou grand ;

"Considérant que les défendeurs Hamel et Richard admettent qu'ils ont vendu à des personnes qui leur étaient envoyées par le comité de chômeurs, et qu'ils ont livré des viandes et autres denrées alimentaires dans les conditions susdites et qu'ils en ont été payés ;

"Considérant que le défendeur Martel a aussi fait des ventes de combustible dans les mêmes conditions ;

"Considérant que la preuve révèle que c'est la ville qui a ainsi payé par l'entremise du comité de chômeurs les comptes des défendeurs ;

"Considérant que les défendeurs ont, au détriment des autres fournisseurs non favorisés ou moins favorisés par le Comité, largement bénéficié de ce patronage indu et de ce favoritisme, illégitime ; ils ont, en conséquence, violé la loi en vertu de laquelle le demandeur les poursuit pour le bénéfice et l'avantage de certaines sommes d'argent qui, sans l'exercice de ce patronage et de ce favoritisme, ne seraient pas tombées dans leur caisse ;

"Considérant que les ventes faites par la Compagnie L. E. Martel Limitée, à la cité sont aussi contraires à la loi précitée et doivent être considérées comme ayant été faites par L. E. Martel, qui constitue à lui seul la dite corporation et qui paraît avoir adopté ce procédé, plus habile que louable, dans le but de faire indirectement ce que la loi lui défend de faire directement ;

"REJETTE les défenses des défendeurs, MAINTIEN l'action du demandeur, DÉCLARE les défendeurs inhabiles à remplir les fonctions de conseillers municipaux de la Cité de Saint-Jean ou aucune autre charge dans le conseil de la Cité de Saint-Jean, ou sous le contrôle de ce conseil, et ce, pendant l'espace de cinq ans ; le tout avec dépens."

L'Action du Principal Beaulieu est rejetée

La cause du Principal de l'Académie, M. Beaulieu, contre l'inspecteur d'écoles Plette, qui a fait l'objet de bien des commentaires dans notre ville, a été décidée jeudi dernier, par l'honorable juge Trahan.

Le Principal de l'Académie, M. Beaulieu, avait poursuivi pour \$5,000.00 l'inspecteur d'écoles M. Plette, parce que prétendait-il, ce dernier avait fait rapport à la Commission Scolaire que M. Beaulieu avait prononcé des paroles blasphématoires devant des élèves de l'Académie.

L'inspecteur Plette prétendait qu'il avait été informé de ces faits par un professeur de l'Académie, et qu'il avait fait rapport en conséquence à la Commission Scolaire, comme c'était son devoir de le faire.

La Cour a maintenu les prétentions de l'inspecteur Plette, et a rejeté l'action du principal Beaulieu, chaque partie payant ses frais.

Les principales raisons données par le jugement se lisent comme suit :

"Considérant que le défendeur, reconnaissant que le demandeur est un honnête citoyen et à tous égards d'une bonne réputation, et de l'estime du public, soutient que, vu sa qualité d'inspecteur d'écoles, le rapport incriminé, en

"supposant que la déclaration du demandeur le rapporterait exactement, constitue une communication privilégiée, et que, ayant agi de bonne foi et dans l'exercice de ses devoirs et fonctions, il n'a encouru aucune responsabilité envers le demandeur, qui d'ailleurs n'a subi aucun dommage ;

"Considérant que le défendeur a rendu devant la Cour un témoignage dont la sincérité était évidente, son attitude et son maintien, sa manière de répondre, sa physionomie démontraient une remarquable franchise, et dans l'opinion de cette cour, le demandeur a eu grandement tort de juger avec sévérité la valeur de ce témoignage donné par un homme intègre, soucieux de dire l'exacte vérité et dont la version est confirmée par la majeure partie des autres témoignages ainsi que par les circonstances de la cause ;

"CONSIDÉRANT QUE LA COUR NE PEUT ACCORDER LA MEME CREDIBILITE AU TEMOIGNAGE QUI A ETE RENDU PAR LE PROFESSEUR BARBEAU.

"CONSIDÉRANT que, pour la solution du présent litige, il importe peu que le demandeur ait ou non prononcé des paroles blasphématoires, ou même les propos incriminés que Barbeau lui prêtait dans la plainte qu'il portait au défendeur en sa qualité d'inspecteur chargé de visiter ladite école ; l'essentiel consiste à constater et à vérifier l'existence et la nature de la plainte faite par Barbeau, et à considérer les devoirs qui en résultent pour le défendeur, vu la situation des parties et l'intérêt public ;

"CONSIDÉRANT que, supposé même où la Cour, acceptant intégralement le témoignage de Barbeau, croirait que le défendeur aurait commis une exagération de langage en qualifiant dans son rapport les paroles reprochées au demandeur, telle exagération, si elle existait, quoique pouvant être un indice de mauvaise foi, ne détruirait pas à elle seule, le privilège du défendeur. Ce ne serait certes pas une qualité pour un principal ou directeur d'académie que de prêter des jugements ou jurons grossiers qui, selon Bossuet, tiennent du blasphème, et ce n'est pas en se servant de paroles vulgaires et déplacées que l'on donne une bonne éducation aux enfants. Mais, dans ce cas, le défendeur aurait eu un motif légitime d'attirer l'attention des commissaires à ce sujet ;

"Considérant que le principal ou le directeur d'une école est responsable non seulement de l'enseignement donné aux enfants, mais encore de la discipline de l'école, cette dernière a pour double objet de maintenir dans les classes, l'ordre et la régularité en en assurant le bon gouvernement et en même temps de viser à créer dans la raison, la conscience, le cœur et la volonté de l'enfant, l'ordre qui devra régir toute sa vie, une fois devenu homme ; de par ses fonctions, le directeur d'une école est tenu d'assurer une bonne formation intellectuelle et morale à ses élèves, de leur donner une bonne éducation, de leur enseigner de bonnes manières, et à cette fin, de prêcher par l'exemple.

"Considérant qu'il est du devoir des inspecteurs d'écoles de visiter les écoles, faire rapport ; ils sont obligés de porter à la connaissance des commissaires intéressés les plaintes ou griefs allégués contre le principal de l'école, surtout lorsqu'ils ont été formulés par un professeur enseignant à cette école ;

"Considérant qu'en faisant le rapport incriminé, le défendeur était non seulement dans l'exercice d'un droit, mais encore il remplissait une des obligations de sa fonction d'inspecteur d'écoles ; il accomplissait un devoir à la fois légal, moral et social ;

"Considérant qu'il convient de décider que le défendeur a, dans l'accomplissement de son devoir, agi sans malice, mais pour des motifs honnêtes et légitimes, avec une entière discrétion, en s'appuyant sur une croyance raisonnable, et en évitant de donner aux faits rapportés une publicité exagérée ou inutile ;

"Considérant qu'en faisant le rapport litigieux, le défendeur n'a commis aucune faute, mais n'a fait qu'obéir sincèrement et scrupuleusement aux devoirs de sa fonction ;

Maintenant la défense, rejette l'action, chaque partie payant ses frais.

Au Conseil de Ville

Notre conseil s'est réuni, lundi soir, sous la présidence de son honneur le maire Georges St-Germain. Les échevins C. T. Trotter, Joseph Mayrand, L. E. Martel, A. E. Grégoire, Achille Pelletier et Adolphe Richard étaient présents, ainsi que le secrétaire Hormidas Morais et l'ingénieur Oscar Bessette.

La salle était archi-comble car le conseil étudiait ce soir-là les plaintes portées au rôle d'évaluation des biens-fonds, de commerce et le rôle pour la taxe locative.

Au-delà de 80 plaintes ont été portées contre ces divers rôles et le conseil en a réduit quelques-unes et a laissé les autres sur la table pour étude.

Un grand nombre de locataires se plaignaient du fait qu'on leur charge une taxe locative sur le plein montant qu'ils payent sur leur loyer quand celui-ci comprend le chauffage, l'usage de frigidaire etc. Le conseil s'est rendu à la grande partie de ces plaintes et a réduit le \$5. à \$10 par mois le montant du loyer.

Vers 9 heures il faisait une chaleur suffoquante dans la salle et l'échevin C. T. Trotter, malade, dut quitter la salle. Des contribuables lui aidèrent à descendre l'escalier et on dut le reconduire chez lui.

On chuchota dans la salle que le conseil n'avait pas quorum mais les échevins Martel et Richard en ayant appelé au jugement de la semaine dernière porté contre eux par l'honorable Art. Trahan siègeaient comme d'habitude.

Après avoir discuté pendant environ deux heures, le conseil a appelé à l'assemblée à ce soir, jeudi. D'ici là les évaluateurs ont étudié les plaintes portées contre le rôle et feront rapport.

Récital Intime

Samedi soir, le premier juillet, Mmes Pauline Laberge et Germaine Roy, accompagnées de M. Maurice Régnier, donnaient un récital à la résidence de M. C. A. Laberge. Les parents des enfants et quelques invités prirent part à cette séance, qui a été marquée d'un beau succès.

Honneur au Mérite

Vu le rapport du jury spécial d'examen et celui des délégués des Facultés intéressées, le Recteur de l'Université de Montréal Mgr. J. O. Plette, atteste que Suzanne Mercier, qui a suivi avec assiduité le cours entier et subi avec satisfaction, les examens annuels, a mérité le Certificat du cours de Lettres-Sciences avec grande distinction. Nos sincères félicitations.

Au Théâtre Capitol

Jeudi, dernières représentations de la vne "Emma", avec Marie Dressler.

Vendredi et samedi, 2 vnes, la première : "Renegades of the West", avec Tom Keene. Vue d'action. L'autre vne : "The Last Goal", avec Richard Arlen et Gloria Stuart. Vue d'action et de romance où l'on voit la jeunesse américaine dans les différents sports. Le 5e épisode "Hurricane Express".

Dimanche et lundi, la vne : "The Half Naked Truth", avec Lupe Velez et Lee Tracy. Venez voir cette magnifique production où ces deux artistes se surpassent dans une comédie décapante. Comédie, Travagance et nouvelles.

Mardi à jeudi, 3 jours, la vne : "Peg O' My Heart", avec Marion Davies. Grand mélodrame de la compagnie Metro-Goldwyn-Mayer.

Le Club Bourassa reprend la Première Position

Lundi dernier, avait lieu la rencontre des Clubs St. Pat's vs Bourassa à l'école LaSalle, Saint-Edmond, au milieu d'une assistance d'environ 500 spectateurs, heureux de voir triompher l'invincible Bourassa, par un score de 17 à 12.

Parmi les joueurs qui se sont distingués pendant la partie, citons Charles Savarie, qui par ses deux "Home Run", réussit à prendre une avance de cinq points sur le club adversaire. En second lieu, vinrent MM. R. Reid et André D'Avignon qui, par leur habileté, réussirent à gagner cette belle partie tant désirée.

Nous avons des félicitations à faire aussi au gérant, M. D. Lussier, qui par le bon entraînement de ses joueurs est enfin parvenu à reprendre la première position.

Enfin, nous offrons au club Bourassa, nos sincères félicitations.

Réception Intime

Mlle Cécile Boulais donnait une réception, samedi dernier, en l'honneur de Mlle Alice Ménard, à l'occasion de son prochain mariage. Un nécessaire de cuisine lui fut offert. Parmi les invitées : Mmes Thomas Nicholson, Edouard Ménard, Ammand Tougas, Henri Bourassa, Patrick Nicholson, E. Conrad Ménard, Armand Ménard, Joseph Boulais, Victor Gaudette, Olivia Granger, Hervé Gaudette, Wilfrid Boutin, Aldi Tougas, A. Martin, Georges Boulais, Mmes Jacqueline et Jeannine Papi-neau, Rolande Forget, Gergette Fréderick, Gaétane Pilon, Marie Boudreau, Blanche Robert, de Mont-réal, Gabrielle Lefebvre, Laurette et Yvonne Boulais, Jeannette Martin, Florence Gouneau.

Le thé fut servi et c'est avec reconnaissance que Mlle Ménard remercia ses amies pour leur générosité et Mlle Cécile Boulais, pour sa cordialité.

Conséquences Graves

De l'hygiène partout, de l'hygiène toujours. Les accidents les plus légers, les moindres bobos négligés ont souvent des conséquences graves : c'est ce que rappelle, il n'y a pas longtemps, un médecin montréalais qui affirmait que l'infection causée par des souffrances et d'infirmes que la pneumonie, la tuberculose et la typhoïde réunies. On ne s'en doute généralement pas, et nombre d'artistes ne font point de cas des petites plaies qu'ils s'infligent au cours de leur travail, en quoi ils s'exposent à des ennuis sérieux. La médecine industrielle, dont on ne souhaiitera jamais trop la vulgarisation, enseigne qu'il faut soigner sans tarder les blessures ou écorchures d'apparence bénigne, car elles peuvent entraîner l'incapacité complète et parfois la mort.

Chez les Chevaliers

La semaine dernière, avait lieu chez les Chevaliers de Colomb une assemblée sous la présidence de M. M. Monnet, grand-chevalier, dont le terme d'office expirait ce soir-là.

Le trésorier et le secrétaire financier déposèrent leur rapport qui démontra une position financière satisfaisante, par le temps de crise que nous traversons. Plusieurs officiers félicitèrent M. M. Monnet, pour la manière habile avec laquelle il s'est acquitté de sa tâche et à son tour, ce dernier remercia sincèrement tous ceux qui lui ont donné leur généreux appui.

M. le notaire J. Aimé Lussier, nouveau grand chevalier occupera le fauteuil présidentiel à la prochaine assemblée du 12 juillet.

Le cercle littéraire procéda ensuite à l'élection des officiers, sous la présidence du notaire Lussier, avec le résultat suivant : président, M. Alfred Beaulieu ; vice-président, M. L. E. Roberge ; secrétaire-trésorier, M. Roland Sabourin ; directeur-publieité, M. L. Omer Perrier ; conseillers : M. M. Monnet, R. Courtemanche, J. H. Vallée, J. E. Landry, J. U. Pigeon.

Nos félicitations aux officiers élus et réélus.

M. A. BARRE

Annonce qu'il a ouvert un salon de coiffure permanente "Croquignole et Bonat" combinée. Cette machine combinée est la dernière nouveauté et donne plus de satisfaction à prix populaire.

Pour rendez-vous, appelez 41. Ouvert tous les soirs, 236 Saint-Jacques SAINT-JEAN 5-2

Danse au Pavillon LAROSE, à Selby Lake, DUNHAM, Qué.

Danse du bon vieux temps, chaque samedi soir.

50 sous le couple. Danse Spéciale, le 28 juin 1933

Entrée, 75 sous le couple Orchestre MELODY BOYS, Six Instruments.

Les dames supplémentaires admises gratuitement E. LAROCHE, propriétaire 4-3

PHILIPPE PERRIER SALON DE BARBIER 104 Saint-Pierre, PRES FRONTENAC

Coupe de cheveux, adultes 20c Coupe de cheveux, enfants 10c Barbe 10c

Nos Collégiens nous font Honneur

MM. Jean-Louis Boleau, Paul Charbonneau, Roger Collette, Bernard Courville, Normand Guillet, Charles Lamoureux, Romain Laroche, Amédée Lemieux, Roger Lussier, Joseph Poissant, Georges Roy et Gérard Trahan, tous élèves finissants du Collège Saint-Jean, ont obtenu leur baccalauréat, avec distinction, aux récents examens de l'Université de Montréal.

Se sont distingués : M. Georges Roy, se classant le 6ème des 12 premiers de la Province en philosophie ; M. Maurice Houle, fils de M. et Mme Adrien Houle, d'Iberville, se classant le 1er du Collège et le 6ème de la Province, en rhétorique ; M. Paul Charbonneau, arrivant premier sur les devoirs de physique.

A tous, nos chaleureuses félicitations pour l'honneur remporté, qui rajoutait de droit sur notre Collège où l'Instruction et l'éducation sont de la plus haute compétence.

Ont obtenu 80%, en lettres-grammaires, MM. Benoit Caron, Roger Charbonneau, Maurice Houle, Claude Paradis, Marcel Sainte-Marie.

Honneur aux restes de Calixa Lavallée

Comme il a été annoncé précédemment, les restes mortels de feu Calixa Lavallée seront transportés de Boston à Montréal, le 13 juillet courant, pour être inhumés le lendemain, 14 juillet, au cimetière de la Côte des Neiges, après un service funèbre chanté à 9 heures A. M., à l'église Notre-Dame.

Cet événement devient très important par le caractère religieux et patriotique qu'il éveille en nous, et par la représentation dans le cortège funèbre de toutes les associations religieuses, patriotiques, sociales, mutuelles, canadiennes, commerciales ou industrielles.

A une réunion tenue à Montréal, mercredi, le 5 juillet courant, il a été décidé que le cortège se formerait à l'entrée du nouveau pont de la commission du port, sur la rue Lafontaine, pour suivre le parcours qui sera indiqué cette semaine dans les journaux quotidiens de notre métropole.

Notre ville de Saint-Jean est sur le parcours du transport des restes mortels, et l'ambulance corbillard, venant de Boston, sera à Saint-Jean, jeudi le 13 juillet courant, vers sept heures de l'après-midi.

Sur cette information, le grand chevalier du conseil de Saint-Jean, a offert gratuitement une escorte de chevaliers de Colomb qui suivrait le corps du défunt jusqu'à Montréal, via Chambly, Saint-Hubert et Longueuil.

Il est désirable que les villes de Saint-Jean et d'Iberville soient dignement représentées, et une invitation toute spéciale est faite à toute personne libre ce soir-là, de prendre place dans le cortège pour aller à Montréal, où l'on réserve à la mémoire du distingué défunt, une arri-ère imposante et représentative. Celui qui a un automobile peut suivre avec les membres de sa famille et faire en même temps une promenade utile.

Les propriétaires de voitures sont priés de donner leur nom à Joseph Boudreau, par téléphone, No. 235, aux salles des Chevaliers de Colomb, rue Richelieu, où se formera le cortège.

Des voitures prendront aussi place à Chambly et à Saint-Hubert et Longueuil.

La Campagne Scolaire.

VENDREDI SOIR, salle Saint-Edmond

SAMEDI SOIR, en la salle du Marché à 8 heures

Grandes Assemblées Publiques

convoquées par

M. LIONEL GREGOIRE

candidat au poste de commissaire d'écoles, à Saint-Jean.

Le candidat et ses amis vous exposeront :

La vraie Situation financière

Ce que peut coûter un nouveau Procès

Le Programme économique à suivre.

Venez vous renseigner afin d'être en mesure de voter lundi prochain pour le vrai candidat du peuple.

L'adversaire et ses amis sont invités.

Pour renseignements venez au Comité de Lionel Grégoire au No. 9 Place du Marché.

Au Bonheur des Dames

39 rue St-Jacques

Chez MADAME LEREY

Prix Spéciaux pour les BAS

Il faut assortir à nouveau nos lignes ; venez profiter de cette occasion unique.

Avec l'achat d'une paire de bas de 75 sous, vous recevrez gratis,

UNE BOUTEILLE DE PARFUM EXQUIS

Le nombre en est limité, venez dès aujourd'hui.

Nouveau Radio VICTOR pour Automobiles

Quel plaisir ! Quelle sensation ! Rouler sur les routes aux sons de la musique, entendre les dernières nouvelles, etc.

Le Nouveau Radio Pour Automobile est réellement extraordinaire. Sans Batterie, il est compacte. Haut parleur et Eliminateur de B. Batteries dans une seule unité.

Muni de 4 Lampes d'un genre nouveau, à double efficacité, il a le pouvoir d'un Radio de maison, de 7 à 8 lampes.

Ce petit Radio possède toutes les caractéristiques des Radios de Luxe. Contrôle automatique du volume. Contrôle du Son. Haut-parleur Electro-dynamique.

Demandez une démonstration aujourd'hui même.



Complete

\$59.00

Termes faciles.

LeSieur & Frère

MARCHANDS DE MEUBLES,

FOURNITURES DE MAISON,

PIANOS, RADIOS, TAPISSERIE, ETC.

Gros et détail.—Prix les plus bas.

169-171 Richelieu, St-Jean, Que.

Buvez "Orange Monarch"

Manufacturé à Saint-Jean par

Ménard et Frères.

FÊTES CHAMPÊTRES

au Profit de l'Orphelinat Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus

sur le terrain de l'Hôtel-de Ville

de ce soir au 15 JUILLET inclusivement.

NOMBREUX KIOSQUES, MUSIQUE, ATTRACTIONS DIVERSES.

Avez-vous fait quelque chose pour nos petits orphelins, si non, VENEZ ; si oui, REVENEZ.

Nouvelles de Saint-Jean

Va-et-Vient

M. Médéric Lord, de New-York, visite actuellement ses parents et amis, de cette ville, entr'autres: sa mère, Mme Jérôme Lord; M. Lord habite New-York depuis 26 ans, il fut autrefois au service de son journal et à chaque année, il revient fidèlement nous faire une visite; de son épouse et de ses enfants, Médéric et Marguerite.

M. Arthur Rhéaume, de Kitcheener, Ont., passe un mois de repos chez son père, M. Omer Rhéaume, de la rue Laurier, ayant subi, il y a quelques semaines, une grave opération. Nous souhaitons un complet rétablissement à M. Rhéaume et un joyeux séjour au milieu de nous.

M. Joseph Ménard, ses petites-filles, Rita et Myrto Millette, de Biddeford, Me.; M. Joseph Ménard, professeur à l'école du Plateau, à Montréal, son épouse et leurs enfants, Ruth, Claude et Pierre, en visite pour quelques jours chez M. et Mme L. E. Roberge, de la rue Laurier.

Assemblée des Raquetteuses

Les raquetteuses du cercle Champlain sont priées de prendre part à une assemblée importante, qui aura lieu lundi soir prochain, le 10 courant, chez Mme J. P. Rouleau, 57 DeSalaberry.

Chez les Filles d'Isabelle

Les membres Filles d'Isabelle, qui désirent assister au banquet de la Convention d'Etat, lequel sera donné à l'hôtel Mont-Royal, le 10 août prochain, sont priées d'avertir la régente d'ici au 1er août. Les billets se vendent au prix de \$2.75.

Avis aux Dames de Ste-Anne

Les Dames de Sainte-Anne désireuses de se mettre en règle avec la société en payant leur contribution annuelle, peuvent le faire en s'adressant chez Mmes Louis Emond, 227 rue Longueuil; V. Polier, 229 rue Jacques-Cartier et David Daignault, 236 Bouthillier.

Disqualifié pour 5 ans

L'honorable juge Aimé Marchand a disqualifié, pour cinq ans, M. Wilfrid Pellerin, conseiller, du village Sainte-Anne d'Yamachiche, parce qu'il a retiré, durant son mandat, de l'argent de la corporation dont il faisait partie, sous forme de salaire pour son travail et sous forme de prix de vente de divers objets.

Vote de Condoléances

A une assemblée spéciale des membres du bureau médical de l'Hôpital Saint-Jean, tenue ces jours derniers, il fut unanimement résolu qu'un vote de condoléances soit adressé au Dr. N. A. Sabourin, à l'occasion de la mort de sa sœur, Mme Vve Calixte Poutre, survenue la semaine dernière.

A l'Académie de Saint-Jean

Voici les noms des élèves de 7e année qui ont été promus en 8e année: MM. Richard Benoit, Claude Bessette, G. A. Boucher, J. P. Bourgeois, Noël Brault, Chs. E. Gagné, Paul Larivière, Jean Marceau, Léo Martel, Léonard O'Gall, Roger Poirier, Marcel Richard, René Trahan et Georges Tremblay.

Commissaires d'Ecoles

M. Georges Rémond, président de la Commission Scolaire de Notre-Dame Auxiliatrice, nous informe que MM. Rodolphe Lefebvre et Honoré Mercier ont été élus, commissaires d'écoles pour un nouveau terme. Nos félicitations.

A la Banque Canadienne Nationale

M. Adrien Bélanger, assistant-gérant de la succursale locale est actuellement en vacances pour une quinzaine. Lorsqu'il entrera en fonction, la direction de la succursale lui sera confiée, durant le repos que devra prendre le gérant M. Arthur Camaraille. Bonnes Vacances à ces distingués concitoyens.

Placement Solide

Désirez-vous faire un placement avantageux? Adressez-vous immédiatement à la fabrique Saint-Edmond. Un intérêt de 5%, payable deux fois l'an est assuré. Pour renseignements, téléphonez à 881, presbytère Saint-Edmond, 230 rue Goulin.

A la Commission Scolaire

Lundi dernier, avait lieu, à la salle du Marché, à 11 heures, la mise en nomination des candidats au poste de commissaire d'école, en remplacement de M. Larivière, de la paroisse Saint-Edmond, sortant de charge. M. Narcisse Grégoire agissait comme président et son fils, Armand, comme secrétaire.

MM. Lionel Grégoire et Exum Roy, sont candidats dans la présente lutte.

M. L. Grégoire a son comité au No. 9 Place du Marché, et invite tous ses amis et les amis de la cause, à venir se renseigner sur la question scolaire.

La votation aura lieu, lundi prochain, le 10 juillet, de 8 heures à 6 heures p. m., heure avancée.

Grand Pique-Nique

Les officiers du Club Social Singer, sont à l'organisation d'un pique-nique pour tout le public de Saint-Jean et d'Iberville; le 22 juillet, à la Ferme de Sainte-Thérèse, propriété de M. Pierre Trahan; le transport se fera par autobus. Le prix d'entrée sur le terrain et le transport ne sera que de 25 sous, aller et retour; les autobus partiront à différents endroits des villes de Saint-Jean et d'Iberville. Il y aura toutes sortes d'amusements, des prix seront donnés pour chacun, aussi un prix d'entrée d'une grande valeur. Nous prions le public de lire le Canada-Français, la semaine prochaine, pour autres détails.

Les enfants au-dessous de 12 ans, accompagnés de leurs parents, seront transportés et admis gratuitement.

Feu M. Noël Gibeau

Le 26 juin, est décédé à l'âge de 80 ans, après 3 mois de maladie, M. Noël Gibeau, avantageusement connu au milieu de nous; né à Saint-Edouard de Naperville, M. Gibeau vint demeurer à Saint-Jean, où il tint un commerce de marchand-épicerie; depuis plusieurs années, le défunt était retiré d'affaires; il fut un membre dévoué de la Société des Artisans Canadiens-Français.

Il laisse dans le deuil, son épouse, née Alice Carrier, une belle-fille, Mlle Rose-Amande Lalonde, institutrice; un frère, M. Frédéric Gibeau, de Sherbrooke, âgé de 87 ans.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi dernier, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste.

M. le curé J. E. Coursol fit la levée du corps; M. l'abbé L'Écuyer, officia au service, assisté de MM. les abbés Mercier et Brault, comme diacre et sous-diacre. A l'orgue, l'Orphéon de Saint-Jean, dirigé par M. L. Omer Perrier, rendit la messe de Perost, avec la prose de Cascoquin.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies, entr'autres: Cousin de roses "American Beauty", M. Napoléon Larivière, de Montréal.

Messes: M. Noël Gibeau, Mlle Rose-Amande Lalonde, M. Jean-Baptiste Langevin, M. et Mme Ernest Préfontaine, M. et Mme J.-B. Bégonne, M. Dolard Marcotte, Mme Pierre Carrier.

Symphonies: M. et Mme J.-B. Hébert, M. et Mme L.-Omer Perrier, M. et Mme A.-N. Laroche, M. et Mme Cyp. Latour, M. et Mme L. Desmarais, M. et Mme Jos. Latour, M. et Mme Alcide Aubé, M. et Mme Henri Lachance, M. et Mme Eugène Papien, Les Artisans Canadiens-Français, MM. Wilfrid Brosseau, H. Moreau, famille Philippe Desmarais, Jean, Jos. Marceau, Alex. Clérou, Gustave Martin, Mlle Alice Brosseau, Fleur-Auge, Simonne et Perle Lachance, Marg. Gélinaud, Carmen Lavarière, Mlle Poutre.

Télégrammes: M. G. Desnoyers, Mlle Alice Robert, M. Léopold Cardinal.

Bouquets spirituels: M. L. Lamarche, MM. J.-R. Préfontaine, Jos. Casavant, Mmes A. Marcell, Ed. Ménard, O. Pélaudeau, Isidore Gibeau, V. Thibert, S. S. Pélage et Arsène, Mlle Simonne Tremblay, Jeannette Morin, Ant. Tremblay, R.-E. Clérou, Alexina Robert, M. La Carrier, M.-S. Marcell, Prudence Gibeau, Bertha Gibeau, Emma Joubert, A. et L. La Voie, A. Elhier, A. L'Espérance, B. Lamontagne, familles D. Beaudry, de Saint-Césaire, E. Préfontaine, de Beloeil; E. Barry, de Saint-Hilaire, et E. Lalonde, de Mont Saint-Grégoire.

A la famille en deuil, nous réitérons l'expression de nos sincères sympathies.

Mme Noël Gibeau et Mlle Rose-Amande Lalonde, remercient cordialement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion de la mort de M. Noël Gibeau.

Feu M. Fred Camaraille

Mercredi, le 28 juin, est décédé, après quelques semaines de maladie, M. Fred Camaraille, époux de Eva Huot, âgé de 52 ans; le défunt né à Saint-Jean, était avantageusement connu de tous; il occupa parmi nous divers postes entr'autres, capitaine dans la milice, gérant de la Banque Royale durant plusieurs années et Maître des Postes, fonctions qu'il remplit depuis cinq ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse mentionnée plus haut, un fils, Conrad; son père, M. Joseph Camaraille, de Montréal; trois frères, Arthur, gérant de la Banque Canadienne Nationale, de cette ville, Wilfrid et Hector, de Montréal; une sœur, (Aima) Mme Arthur Falcon, de Providence, R. I.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, samedi matin, à 9 h 30 heures, au milieu d'une grande foule de parents et d'amis. M. le curé J. E. Coursol fit la levée du corps et officia au service, assisté de MM. les abbés L'Écuyer et Mercier, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue tenu par M. le professeur Étienne Guillet, l'Orphéon de Saint-Jean, dirigé par M. L.-Omer Perrier, rendit la messe de Perost, au complet. Au dernier Évangile, le notaire T. Brassard, de Montréal, chanta le "Pie Jesu" de Gounod et à la sortie, Mlle Roland Sabourin et M. Paul Hébert, rendirent le "Crucifix" de Faure.

La famille a reçu un grand nombre de marques de sympathies, entr'autres:

Grandes Messes: Dr. et Mme A. Huot, M. et Mme W. Lavoie, M. et Mme Calixte Lavoie, Mlle Ella Dixon, Mme Eva Pouchet, MM. les Pasteurs de Saint-Jean, Le Personnel du Bureau de la Douane, Les Employés des Postes, La famille J. P. O. Langlois, La Société des Elks.

Couronnes de Messes: Juge Joseph Demers, Mme Omer Lavoie, M. l'avocat et Mme Jacques Cartier, Jean-Paul Lussier, M. et Mme Georges Patenaude, M. et Mme Paul Savoy, Mlle C. et A. Meunier, N. et C. Roy, G. et P. Huot, G. Bolvin, R. Poulin, A. et R. Lussier, R. Gervais, Mlle Yvonne et Rose-Anne Poulin, M. et Mme Z. Martin, Mlle John Nicholson et famille, M. et Mme Bruno Gagnon, M. Albert Jetté.

Bouquets spirituels: La famille J. H. Camaraille, Mme Eva Pouchet, Mme T. Poulin, Dr. et Mme Falcon. Tributs floraux: Conrad Camaraille, famille Arthur Camaraille, Wilfrid Camaraille, Alfred Camaraille, Dr. et Mme Arthur Viau, M. et Mme Rodolphe Longtin, Mlle Gaby et Pauline Huot, Canadian Legion, M. et Mme Marcel Bolvin, Un groupe d'Elks, L'Ordre 78: (Victor Galipeau, Dr. W. H. Monet, Mlle Lussier, Zéphir Bissanette, Georges Rémond, Eugène Godin, Joseph Bissanette, Philippe Baillargeon, Stanley Galipeau, Félix Latour, Philippe Martel, La Rédaction de La Presse, Lawrence G. Gage, Dr. et Mme Bouthillier, S. R. Noble, assistant général de la Banque Royale, M. et Mme Vincent Cléry, M. E. Longtin, M. G. A. Savoy, M. Paul Trépanier, famille C. A. Laberge, Mme Georges et Mlle Anita Simard, Mme et M. Léon Frith, Mlle Roland Sabourin, André Morin, Dr. et Jacques Levasseur, Roméo et Gaston Poutre, M. et Mme Germain Poulin, M. et Mme W. K. Lewis, M. et Mme Armand Bourgeois, M. et Mme René Lomme, M. et Mme Peter J. O'Call, Geo. Hemmings, Louis Lord, Mme Arthur Brunet, Mlle T. Brunet, M. et Mme Thomas Wheeler, Roland Chagnon, T. Belzile, J. L. Lefebvre, L. P. Bélaire.

Télégrammes: Le secrétaire provincial de la Légion Canadienne, Maurice, Gilles et Jacques Forget, Blanche Beaudoin, Rose Lalonde, famille P. P. Sabourin, Emile Raymond, M. et Mme J. A. Larue, Mlle Antoinette Gagnon, Mme E. Turcot et fils, Mme Th. Lefort.

Symphonies: M. et Mme H. P. Allen, M. et Mme J. R. Boucher, famille Joseph Boudais, M. et Mme Eugène Bessette, M. et Mme Henri Bernard, J. A. Bélanger, famille Louis Bergevin, Paul Marcel Bolvin, M. et Mme B. Bernard, famille J. A. Boulais, Chas. E. Bolvin, Mme C. H. Bessette, M. et Mme I. Blodreau, M. et Mme Joseph Boudin, J. Paul Beaulieu, M. et Mme Hermidas Bouras, Mlle Muriel Buck, M. Henderson Black, M. et Mme A. Dubreuil, Mlle Helen Buck, J. Charles Boutin, O. Chas. Bessette, Horace Boutin, Catholic Women's League, famille L. P. Cloutier, M. et Mme Mathias Choquette, E. Choquette, famille O. Chagnon, Mlle Alice Campbell, M. et Mme J. C. Comeau, Mme et Mlle Chabot, M. et Mme Gilles Chabot, Robert Chabot, M. et Mme Armand Cloutier, M. et Mme D. Cupellinsky, Dr. et Mme Gerald Caza, Mme P. A. Chassé, Mlle Antoinette Chassé, Mlle Cartier, Mme A. N. Deland, Marie-Anne Dextraze, Edward Duckett, M. et Mme Macleod Daoust, M. et Mme Léopold Dupuis, Mlle Sara Donahue, Mlle Simone Denicourt, famille J. F. Daigneault, Marcel Damphousse, Mme C. H. Desnoyers, M. et Mme Alex. Dallaire, famille Wm. Finley, M. et Mme A. Poley, M. et Mme Geo. T. Frith, famille G. Farrar, M. et Mme J. L. Foley, M. et Mme Stanley Foley, M. et Mme Urgel Guevremont, Jos. Godin, M. et Mme Dosthée Godin, famille François Goyette, Mlle Gobeil, Mlle Goyette, J. G. Gagné, Georges Gervais, Mlle Marie-Sophie Gagnon, M. et Mme Lucien Gervais, M. et Mme Romuald Gagnon, M. et Mme J. E. Gagnon, M. et Mme A. E. Grégoire, famille Amos Hamel, Mlle Olivette Hébert, M. Romuald Hébert, Joël Frères, M. et Mme Alfred Jourdain, Geo. Lanoue, M. et Mme Camille Lancôt, Dr. Oscar Laberge, M. Ernest Léger, J. Lange et famille, M. et Mme Eugène Lanoue, M. et Mme Domina Langevin, Mme Gédéon Langlois, Maison Lussier et Galipeau, Mlle Rina Longtin, famille Aimé Lemieux, René T. L. Lelièvre, M. J. B. Langevin, Mlle Aida et Rina Lussier, M. et Mme E. H. Lancôt, Mme Georges E. Lepage, M. et Mme A. Lancuau, M. et Mme N. A. Landry, Honoré Languin, Mlle M. R. Lacombe, Roger Lanoue, Conrad Lanoue, Arthur Langlois, M. et Mme H. Lussier et famille, M. et Mme Georges Leroy, Mlle H. A. Lavallée, M. et Mme Alfred L'Écuyer, Mme J. DeLaenne, J. Aimé Lussier, M. et Mme Aldéric Laucklin, J. O. Labelle, Garde McCorkill, M. et Mme J. P. A. Marion, Mlle Moquette, M. et Mme L. McMillen, Mlle Rose-L. Momblean, famille Euclide Moreau, M. et Mme V. Melchior, M. et Mme Joseph F. Monette, famille Georges McNulty, M. et Mme Félix Moreau, M. et Mme Fortunat McNulty, famille L. E. Martel, Mme Dominique Monet, L. Maillois, M. et Mme Roméo Moss, René, Roger Moirier, Edgard Mayrand, M. et Mme J. P. Meunier, M. et Mme Pat. Nicholson, M. et Mme Eugène Normandin, Mlle Irène Normandin, Dr. et Mme Georges Phaneuf, M. et Mme Albert Patenaude, famille J. L. Platon, Mlle Claire et Simone Poulin, M. et Mme Wilfrid Poirier, famille J. A. Paquette, M. et Mme L. Omer Perrier, M. et Mme Wilfrid Paradis, Mlle Pauline Paquette, Maison Frs. Payette et Fils, M. et

Mme O. Pélaudeau, Mlle M.-Anne Patenaude, Dr. et Mme Georges Phaneuf, Gab. J. Paquin, Alphonse Paquin, Fortunat Paquin, Edouard Paquin, Geo. Alex. Payette, MM. et Mmes C. A. Papineau et famille, Pierre Poulin, Eugène Papineau et famille, Louis Parent, Mlle Yvette Picard, Dr. Em. Poirier, M. et Mme Rémi Raymond, Mlle Gertrude Radicot, Mlle Radicot, M. et Mme Eugène Roy, famille Chas. Rameau, Mlle A. R. et H. Rameau, M. Henri Roy, la famille G. Raymond, Les Liqeurs Regal, M. et Mme J. P. Rouleau, D'Odette Raymond, M. et Mme L. J. Robichaud, M. et Mme L. O. Régulier, Eug. Robillard, Geo. H. Sheppard et famille Mlle Irène Samoisette, A. St. James, Dr. N. A. Sabourin et famille, Gérald Saint-Germain, Roland Sabourin, Ivan Sabourin, M. et Mme J. P. Saint-Cyr, Geo. Saint-Germain, Jean Sagala, Alain Tassé, Mlle Ida Tétrault, Willie Theriault, Paul Thibault, M. et Mme A. O. Talbot, M. et Mme Henri Viau, M. et Mme A. E. Villermagne, C. E. Young, gérant Canada Life.

A la famille éprouvée, nous réitérons l'expression de notre vive sympathie.

Mme F. Camaraille, son fils Conrad et les autres membres de la famille Camaraille, remercient de tout cœur, les personnes qui, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites, assistance aux funérailles ou autrement, leur ont été sympathiques dans cette récente épreuve.

Feu Mme Calixte Poutre

Lundi dernier, avaient lieu, en l'église paroissiale de Saint-Jean l'Évangéliste, les imposantes funérailles de Mme Calixte Poutre, née Marie-Louise-Valentine Sabourin, décédée le 29 juin, à l'âge de 64 ans.

Entourée de la tendre sollicitude de ses deux fils, Roméo et Gaston, de toutes les ressources de l'art médical, des soins empressés d'une garde-malade, Mme Poutre n'a pu vaincre le mal qui allait l'emporter et qui la minait lentement depuis une attaque de rhumatisme, il y a quelques mois. Muni de secours de notre sainte religion, elle a généreusement fait le sacrifice de sa vie, pour aller jouir de l'éternelle récompense méritée par une vie de labeur et de dévouement.

Depuis quarante ans, Mme Poutre avait toujours répondu aux appels de charité et elle appartenait à toutes les congrégations; aussi rares étaient ceux qui ne connaissent pas son bon cœur, ce qui la faisait aimer de toute la population.

Le défilé du cortège funéraire était des plus nombreux et très imposant. Les Dames de Sainte-Anne ouvraient la marche, bannières en tête; les cordons étaient soutenus par Mmes Dr. S. H. Brosseau, P. Andelin, Pierre Bédard et Maximin Alexandre. Les porteurs d'honneur étaient Mmes M. Frédéric, B. Morais, Art. Frédolet, Alban Poley, N. Grégoire, Alf. L'Écuyer, Mmes Jos. Marceau et O. Pélaudeau firent la quête.

M. le curé J. E. Coursol fit la levée du corps et officia au service divin, assisté de MM. les abbés Armand Racicot et Brault, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue tenu par M. le professeur Étienne Guillet, l'Orphéon de Saint-Jean, dirigé par M. L.-Omer Perrier, chantèrent la messe de "Pierrot" au complet à la sortie, Mlle Roland Sabourin et M. Paul Hébert rendirent "Le Crucifix" de Faure.

Durant le service, MM. les abbés Lucien Messier et Alfred L'Écuyer célébrèrent la messe aux autels latéraux. M. le curé Coursol donna l'absoute.

Mme Poutre laisse pour la plénitude: ses fils, Roméo et Gaston, Hotteliers, Cinq frères, Dr. N. A. Sabourin, J. A. Sabourin, de cette ville; Rodolphe, Léo et P. P., les deux derniers pharmaciens à Montréal; deux sœurs: Mme Vve Charles Harbeck, de cette ville et Mme Oscar Papineau, de Montréal.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie, entr'autres: Tributs floraux: Horloge: Roméo et Gaston Poutre; Cousin: Mlle Josephine et Malvina Poutre; Couronnes: M. et Mme Yvan Sabourin, famille Charles Harbeck, Yvan, Roland, André, Lucienne, Jeannette et Hortense Sabourin, famille P. P. Sabourin, Mme O. Papineau et ses enfants, Les hôteliers de Saint-Jean, The National Breweries Ltd., L'Association des Hôteliers de Campagne, Ronald Langlois, M. et Mme Arthur Fortin, Alain Tassé, Club de Quilles Cité Hôtel, Méné et Frères, M. et Mme Alfred Jourdain, M. et Mme H. Lussier et famille, M. et Mme Georges Leroy, Mlle H. A. Lavallée, M. et Mme Alfred L'Écuyer, Mme J. DeLaenne, J. Aimé Lussier, M. et Mme Aldéric Laucklin, J. O. Labelle, Garde McCorkill, M. et Mme J. P. A. Marion, Mlle Moquette, M. et Mme L. McMillen, Mlle Rose-L. Momblean, famille Euclide Moreau, M. et Mme V. Melchior, M. et Mme Joseph F. Monette, famille Georges McNulty, M. et Mme Félix Moreau, M. et Mme Fortunat McNulty, famille L. E. Martel, Mme Dominique Monet, L. Maillois, M. et Mme Roméo Moss, René, Roger Moirier, Edgard Mayrand, M. et Mme J. P. Meunier, M. et Mme Pat. Nicholson, M. et Mme Eugène Normandin, Mlle Irène Normandin, Dr. et Mme Georges Phaneuf, M. et Mme Albert Patenaude, famille J. L. Platon, Mlle Claire et Simone Poulin, M. et Mme Wilfrid Poirier, famille J. A. Paquette, M. et Mme L. Omer Perrier, M. et Mme Wilfrid Paradis, Mlle Pauline Paquette, Maison Frs. Payette et Fils, M. et

neau Gagnon, J. A. Sabourin, Mlle Fernande Harbeck, Elise Gervais et famille, Mlle Carmen et Anita Meunier, Gaëtan Bolvin, Rita Poulin, Aida et Rina Lussier, Ruth Gervais, Gaby et Pauline Huot, Eugénie et Cécile Roy, M. et Mme Arcade Bessier, Le Salon Littéraire et Musical Inc., E. Dépeiteau et famille, René Marien, Jacques et Claude Demers, Henri Ledoux et famille, Dr. Georges Gervais, Mme Alphonse Morin et Mlle Madeleine Morin.

Télégrammes: MM. et Mmes Philippe Hart, d'Ottawa; Yvan Sabourin, Paris; Dr. E. Poutre, Manistee; Sylvio et Conrad Charret, Buckingham; famille Joseph Poley, Montréal; Joseph Poutre, Tomahawk; Marcel et Jean-Paul Poulin, Barrette; Mlle Yvonne Bergevin, Saint-Thomé; famille Moïse Bourdeau, Montréal; Eudore L'Homme, Montréal; famille Nolin, Lacolle.

Bouquets spirituels: Mme H. Langlois, M. et Mme Conrad Langlois, Mlle Cécile Bolvin, famille Chrysologue Poirier, M. et Mme Alexandre Marcell, Bernard Bédard, H. Sabourin et famille.

Symphonies: M. et Mme L. E. Rémond, Charles Savary, familles L. E. Martel, L. P. Cloutier, Adolphe Berger, Roland Lebeau, M. et Mme L. O. Régulier, Mlle M. R. Lacombe, famille Eugène Papineau, M. et Mme P. Desmarais, Maurice Régulier, Mme C. H. Bessette, famille Clod, Bissanette, M. et Mme Willie Frédolet, Mariette Poulin, M. et Mme Henri Bernard, Dr. Oscar Laberge, famille Jos. Marceau, M. et Mme Alcibiade Paré, Maurice Nicholson, M. et Mme Hector Dragon, M. et Mme Dosthée Godin, D'Odette Raymond, Stewart Denault & Co. Ltd., M. et Mme Mathias Choquette, Mlle Lilliane Roy, famille Chas. Rameau, M. et Mme Roch Brunet, Mlle Claire et Simone Poulin, famille J. L. Pinsonnault, Thibodeau et Roy, Georges H. Payette, MM. et Mmes Philippe Baillargeon, O. Pélaudeau, Alex. Dallaire, famille E. Andelin, Gaëtan Gervais, Evelina Bourassa, Pierre Moreau, M. et Mme Pierre Poulin, famille G. A. Raymond, famille Dr. S. H. Brosseau, Mme J. B. Langevin, Martha Poulin, John Selden, M. et Mme A. Dubreuil, M. et Mme Louis Parent, Mlle Farrar, Mlle Yvette Dubois, M. et Mme Ernestes Hébert, Rodolphe Longtin, M. C. E. Young, Artisans Canadiens-Français, Arthur Langlois, M. J. Chas. Boutin, M. et Mme Eugène Godin, famille Arthur Langlois, M. et Mme Arthur Frédolet, M. E. H. Lancôt, M. Geo. Saint-Germain, M. et Mme Edmond Tremblay, Mlle Pauline Paquette, M. Horace Boutin, M. Albert et Bruno Quessnel, famille Denis McDermod, Mlle Jeanne Landry, famille Louis Bergevin, M. et Mme Ernest Granger, M. et Mme Lucien Gervais, M. Honorius Langlois, M. Edward Duckett, Mlle Jeanne McNulty, M. et Mme Arthur Camaraille, Mlle Marie Chagnon, Les Liqeurs Regal, Robert Chabot, Jean Fortin, M. et Mme Théodore J. Davignon, M. et Mme E. Paré, famille Edouard Lorrain, Joël et Frères, M. et Mme Victor Moreau, Mme F. G. Bourassa, Mlle Lucienne et Béatrice Rhéaume, M. et Mme Johnny McQuillen, famille H. Vandandague, M. et Mme Thomas Nicholson, Ernest E. Sasseville, J. A. Many, Roland Pelletier, M. et Mme Léopold Carrière, Georges Martin, famille Arthur Langlois, abbé Roland Lafrance, J. Gervais, M. et Mme L. Lefebvre, O. Bessette, Mlle Monette, famille Georges Daigneault, Mlle C. H. Desnoyers, Dr. J. P. Sénécal, M. et Mme Pat. Nicholson, M. Pierre F. McNulty, famille Philippe Toupin, Pauline Commette, famille C. A. Papineau, Normand McNulty, famille Joseph Boulais, Mlle Patenaude, M. Martial Rhéaume, M. P. Club Maison Bourassa, M. et Mme Armand Bourgeois, Georges Lanoue, M. et Mme H. P. Allen, M. et Mlle Guillet, E. Choquette, M. et Mme Léopold Dupuis, M. et Mme Arthur Desforges, M. et Mme J. Oscar Roy, Mlle Alice Brosseau, Roméo Latour, M. et Mme Gilles Chabot, famille A. J. Beaulieu, Armand Beaulieu, Mlle Gisèle Moreau, M. et Mme Arsène Baillargeon, famille Joseph Dépeiteau, Omer Turcot, M. et Mlle W. J. Kelly, famille J. A. Boulais, M. Edy Momblean, M. et Mme L. J. Robichaud, M. E. Bachand, Mlle A. Bachand, M. et Mme Henri Bourassa, Dr. Alexis Bouthillier, famille Eustache Dépeiteau, M. et Mme Ollipe Lafrance, M. et Mme Eusèbe Berger, Mlle Irène Normandin, M. et Mme J. Nicholson, Mlle Yvette et Gilbert Desmaréau, Jean-Paul Marchesault, M. et Mme P. P. Sabourin, M. et Mme H. Lussier et famille, M. et Mme Georges Leroy, Mlle H. A. Lavallée, M. et Mme Alfred L'Écuyer, Mme J. DeLaenne, J. Aimé Lussier, M. et Mme Aldéric Laucklin, J. O. Labelle, Garde McCorkill, M. et Mme J. P. A. Marion, Mlle Moquette, M. et Mme L. McMillen, Mlle Rose-L. Momblean, famille Euclide Moreau, M. et Mme V. Melchior, M. et Mme Joseph F. Monette, famille Georges McNulty, M. et Mme Félix Moreau, M. et Mme Fortunat McNulty, famille L. E. Martel, Mme Dominique Monet, L. Maillois, M. et Mme Roméo Moss, René, Roger Moirier, Edgard Mayrand, M. et Mme J. P. Meunier, M. et Mme Pat. Nicholson, M. et Mme Eugène Normandin, Mlle Irène Normandin, Dr. et Mme Georges Phaneuf, M. et Mme Albert Patenaude, famille J. L. Platon, Mlle Claire et Simone Poulin, M. et Mme Wilfrid Poirier, famille J. A. Paquette, M. et Mme L. Omer Perrier, M. et Mme Wilfrid Paradis, Mlle Pauline Paquette, Maison Frs. Payette et Fils, M. et

PHARMACIE Rexall

TOUJOURS } Un Gradué en charge
A VOTRE SERVICE

SPECIALS CETTE SEMAINE

SHAMPOO PALMOLIVE	\$0.25
CREME A BARBE PALMOLIVE	.25
CREME A BARBE COLGATE	.25
SAVON PALMOLIVE, 2 pour	.13
KOTEX, 3 pour	.74
MODESS	.25
LAIT PHILLIP de .25,	
Avec PATE A DENT de .25—Les deux	.25
CAFE OPEKO SPECIAL, 1 livre	.29
TALC POIS DE SENTEUR, 1 livre	.15

Nous vendons les Chocolats Smiles'n Chuckles, frais chaque semaine.

DEMANDEZ VOS COUPONS POUR LA VAISSELLE

Giroux & Poulin Enr'g.

55 rue St-Jacques, St-Jean, P. Q. Tél. 35

Grande REDUCTION

dans les SOULIERS SPORT et les SOULIERS BLANCS. Tous les modèles sont réduits à des prix très bas.

Régulier de \$5.00 et \$6.00.	Réduit à	\$3.95
Régulier de 3.00 et 4.00.	Réduit à	2.45
Régulier de 2.50 et 3.50.	Réduit à	1.95

SOULIERS SPORT, AVEC SEMELLES DE CAOUTCHOUC CRU.

Valeur \$2.50 et \$3.00.	Réduit à	\$1.85
Valeur 2.50 et 3.50.	Réduit à	2.15
Valeur 4.00 et 5.00.	Réduit à	3.45

Hâtez-vous de faire votre choix.

Geo. SAINT-GERMAIN

Représentant des produits du Dr. Scholl
MARCHAND DE CHAUSSURES
Maison unique de GROS et DETAIL
250-252 RUE RICHELIEU
Téléphone 84 SAINT-JEAN, Qué.

LE MEILLEUR TONIQUE CONTRE LA CRISE SERA SERVI, LORS DES FETES CHAMPETRES

Ce soir, s'ouvrent, sur le terrain de l'Hôtel de Ville, les grandes fêtes champêtres, au profit de l'Orphelinat Sainte-Thérèse. Voulez-vous avoir un bon tonique moral pour le temps de dépression que nous traversons, venez en foule aider de plus malheureux que vous. Les dames Patronnesses de l'Orphelinat n'ont rien négligé pour faire de ce rendez-vous de la charité, un lieu attrayant; chaque soir comporte du nouveau, venez faire une visite, laissez votre obole, ne serait-ce que quelques sous, aux différents kiosques et vous jouirez du bien-être et de la joie morale que procure l'action d'aider les malheureux.

Voici le programme de chaque soir:

JEUDI.—FANFARE.—Concert Molson.

VENREDI.—Jimmy Gell vs C. Cameron, Boxe, 3 Rondes.

Bill Clark vs Bob Brien, Boxe, 3 rondes.

Pour une coupe, chaque combat.

SAMEDI.—Lutte de deux dans trois à finir entre Young Sonnenberg, champion provincial et Willie Theriault, champion local, qui ont fait rencontre nulle d'une heure, samedi passé.

Distribution solennelle des Prix au Collège Saint-Jean

(Suite de la page 2)

SUCCES DANS L'ENSEMBLE DES EXAMENS DE L'ANNEE

Prix offert par M. PHILIPPE TRAHAN, marchand, Saint-Jean.
CLAUDE PARADIS.

BELLES-LETTRES

LANGUE FRANÇAISE

Prix offert par M. A.-G. RACICOT, Saint-Jean.

JEAN-PAUL DAVIGNON.

LANGUE LATINE

Prix offert par M. l'abbé P.-D. LABRECHE, curé de Notre-Dame-Auxiliatrice, Saint-Jean.
VINCENT MELILLO.

LANGUE GRECQUE

Prix offert par M. ZACHARIE MARTIN, notaire, Saint-Jean.
VINCENT MELILLO.

LANGUE ANGLAISE

Prix offert par la maison STEWART-DENAULT, Saint-Jean.
ROBERT REAUD.

HISTOIRES MODERNE ET DU CANADA

Prix offert par M. HENRI LAPLAME, médecin, Iberville.
GASTON FORTIN.

MATHÉMATIQUES

Prix offert par M. GEORGES PHANEUF, médecin, Saint-Jean.
BERNARD THERBERGE.

MEMOIRE

Prix offert par M. GEORGES PHANEUF, médecin, Saint-Jean.
VINCENT MELILLO.

SCIENCES PHYSIQUES

Prix offert par M. l'abbé PHILIPPE PERRIER, Joliette.
BERNARD THERBERGE.

POESIE

Prix offert par M. l'abbé P.-D. LABRECHE, curé de Notre-Dame-Auxiliatrice, Saint-Jean.
VINCENT MELILLO.

VERIFICATION

LANGUE FRANÇAISE

Un \$5.00 en or

offert par M. ARMAND BOURGEOIS, pharmacien, Saint-Jean.
FERNAND PARADIS.

LANGUE LATINE

Prix offert par M. l'abbé TANCREDE MATHIEU, vicaire à Saint-Marc, Montréal.
FERNAND PARADIS.

LANGUE GRECQUE

Prix offert par M. l'abbé HERMENGILDE LECOURT, curé de Saint-Philippe.
FERNAND PARADIS.

LANGUE ANGLAISE

Prix offert par les RR. SS. GRISIES, Saint-Jean.
REGINALD GAUTHIER.

HISTOIRES DU MOYEN-AGE ET DU CANADA

Prix offert par M. MAURICE DEMERS, avocat, Saint-Jean.
MARCEL NANTÉL.

MATHÉMATIQUES

Prix offert par M. L.-E. MARTEL, échevin, Saint-Jean.
FERNAND PARADIS.

MEMOIRE

Prix offert par M. l'abbé P.-D. LABRECHE, curé de Notre-Dame-Auxiliatrice, Saint-Jean.
ANTOINE REMILLARD.

GEOGRAPHIE

Prix offert par M. l'abbé PHILIPPE PERRIER, Joliette.
FERNAND PARADIS.

SYNTAXE

LANGUE FRANÇAISE

Un \$5.00 en or

offert par M. ARMAND BOURGEOIS, pharmacien, Saint-Jean.
ROBERT PROVOST.

LANGUE LATINE

Prix offert par M. l'abbé VICTOR LAMOU, curé de Johnville.
ALEXANDRE OLYNKA.

LANGUE GRECQUE

Prix offert par la maison LESIEUR FRERES, Saint-Jean.
ALEXANDRE OLYNKA.

LANGUE ANGLAISE

Prix offert par M. PIERRE TRAHAN, Saint-Jean.
ALEXANDRE OLYNKA.

HISTOIRES ROMAINE ET DU CANADA

Prix offert par M. MAURICE DEMERS, avocat, Saint-Jean.
ALEXANDRE OLYNKA.

MATHÉMATIQUES

Prix offert par M. L.-E. MARTEL, échevin, Saint-Jean.
ROLAND REMILLARD.

MEMOIRE

Prix offert par M. l'abbé P.-D. LABRECHE, curé de Notre-Dame-Auxiliatrice, Saint-Jean.
ALEXANDRE OLYNKA.

SCIENCES NATURELLES

Prix offert par M. l'abbé PHILIPPE PERRIER, Joliette.
ALEXANDRE OLYNKA.

CONCOURS D'HISTOIRE DU CANADA

Un \$2.50 en or

offert par M. l'abbé EUGENE MARTINEAU, professeur au Collège.
ROBERT PROVOST.

SIXIEME COMMERCIALE

MEMOIRE

Prix offert par la maison JULES LEFEBVRE & FILS, marchands, Saint-Jean.
HONORE ROSS.

HISTOIRE

Prix offert par la maison ETHEL & FILS, Saint-Basile.
HONORE ROSS.

LOI POUR TOUS

Prix offert par M. J.-F. SAINT-CYR, LL.D., Président de la Commission des Tramways de Montréal.
HONORE ROSS.

COMPTABILITE

Prix offert par M. l'abbé ETIENNE LAJEUNESSE, assistant-procureur et économiste au Collège.
HONORE ROSS.

DIPLOME DU COURS COMMERCIAL

Avec distinction.....HONORE ROSS.

CINQUIEME COMMERCIALE

COMPTABILITE

Prix offert par M. l'abbé ETIENNE LAJEUNESSE, assistant-procureur et économiste au Collège.
JOFFRE GAGNON.

QUATRIEME COMMERCIALE, PREMIERE SECTION

LANGUE FRANÇAISE

Un \$5.00 en or

offert par M. ARTHUR CAMARAIRE, banquier, Saint-Jean.
JEAN LONGTIN.

LANGUE LATINE

Prix offert par M. J.-F. MAYRAND, échevin, Saint-Jean.
ROMEO DUQUETTE.

LANGUE ANGLAISE

Un \$2.50 en or

offert par MM. BONNEAU FRERES, barbiers, Saint-Jean.
MARCEL PICARD.

MATHÉMATIQUES

Prix offert par la maison OSTIGUY & FERLAND, boulangers, Saint-Jean.

MEMOIRE

Un \$2.50 en or

offert par M. E. H. LANCOT, marchand, Saint-Jean.
ROMEO DUQUETTE.

GEOGRAPHIE

Prix offert par M. et Mme H. BOURASSA, de l'Acadie.
ROMEO DUQUETTE.

HISTOIRES DE LA GRECE ET DU CANADA

Prix offert par M. JOSEPH JOLIN, marchand, Saint-Jean.
ROMEO DUQUETTE.

SCIENCES NATURELLES

Prix offert par MM. SABOURIN FRERES, avocats, Saint-Jean.
MARCEL RAYMOND.

COMPTABILITE

Prix offert par M. l'abbé ETIENNE LAJEUNESSE, assistant-procureur et économiste au Collège.
ANDRÉ CHOQUETTE.

QUATRIEME COMMERCIALE, SECONDE SECTION

LANGUE FRANÇAISE

Un \$5.00 en or

offert par M. ELISBE GERVAIS, marchand, Saint-Jean.
LEON GUILLET.

LANGUE LATINE

Prix offert par M. GERALD CAZA, dentiste, Saint-Jean.
PAUL-ABEL TREMBLAY.

LANGUE ANGLAISE

Un \$2.50 en or

offert par MM. BONNEAU FRERES, barbiers, Saint-Jean.
FREDERIC ROYEA.

MATHÉMATIQUES

Prix offert par la maison OSTIGUY & FERLAND, boulangers, Saint-Jean.

MEMOIRE

Prix offert par M. J.-F. SAINT-CYR, LL. D., Président de la Commission des Tramways de Montréal.
LEON GUILLET.

GEOGRAPHIE

Prix offert par M. L.-O. PERRIER, du "Canada-Français", Saint-Jean.
ALEXANDRE MCNEIL.

HISTOIRES DE LA GRECE ET DU CANADA

Prix offert par M. JOSEPH JOLIN, marchand, Saint-Jean.
ALEXANDRE MCNEIL.

SCIENCES NATURELLES

Prix offert par les CHEVALIERS DE COLOMB, Conseil de Saint-Jean.
FRANÇOIS TRAHAN.

COMPTABILITE

Prix offert par M. l'abbé ETIENNE LAJEUNESSE, assistant-procureur et économiste au Collège.
ALEXANDRE MCNEIL.

TROISIEME COMMERCIALE

LANGUE FRANÇAISE

Prix offert par M. EMILE PHANEUF, médecin, Saint-Jean.
ROMEO TRAHAN.

LANGUE ANGLAISE

Prix offert par les RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame, Saint-Jean.
ROMEO TRAHAN.

MATHÉMATIQUES

Prix offert par LA LAITERIE GRANGER FRERES, Saint-Jean.
MARCEL DUPUIS.

MEMOIRE

Un \$2.50 en or

offert par M. EUCLIDE TRAHAN, marchand, Swanton, Vt.
ROMEO TRAHAN.

GEOGRAPHIE

Prix offert par les CHEVALIERS DE COLOMB, Conseil de Saint-Jean.
ROMEO TRAHAN.

HISTOIRES DE L'ORIENT ET DU CANADA

Prix offert par la maison JULES LEFEBVRE & FILS, marchands, Saint-Jean.
ROMEO TRAHAN.

DEUXIEME COMMERCIALE

LANGUE FRANÇAISE

Prix offert par M. ARTHUR FREDETTE, marchand, Saint-Jean.
LEONARD FOUCREAULT.

MATHÉMATIQUES

Prix offert par LA LAITERIE GRANGER FRERES, Saint-Jean.
LEONARD FOUCREAULT.

GEOGRAPHIE

Prix offert par M. GEORGES GERVAIS, dentiste, Saint-Jean.
ANATOLE BOUDREAU.

PREMIERE COMMERCIALE

LANGUE ANGLAISE

Prix offert par la maison STEWART-DENAULT, Saint-Jean.
ALBERT DUROCHER.

MATHÉMATIQUES

Prix offert par M. HENRI LAPLAME, médecin, Iberville.
ALBERT DUROCHER.

ELOCUTION ET BONNE ARTICULATION

Prix offert par M. RENE CHARBONNEAU, architecte, Montréal.
ROGER COLLETTE, Philosophie, 2de année.

CONCOURS D'ELOCUTION

ouvert aux membres de l'Académie Saint-Paul, à l'occasion de la fête de Dollard.

Premier prix offert par M. le Dr. ALEXIS BOUTHILLIER, Saint-Jean.
AMEDEE LEMIEUX, Philosophie, 2de année.Deuxième prix, offert par MM. GAMACHE FRERES, Saint-Jean.
BENOIT CARON, Rhétorique.Troisième prix: un \$2.50 en or offert par Mlle A. POISSANT, garde-malade.
ROGER CHARBONNEAU, Rhétorique.

DEVOUEMENT ET SUCCES DANS L'ART DRAMATIQUE

Prix offert par la maison J.-E. MAILLOUX, Saint-Luc.
JOSEPH POISSANT, Philosophie, 2de année.

PRIX

offert par M. JOSEPH FLEURY, bijoutier, Saint-Jean.
à l'élève qui s'est le plus distingué par son travail et son succès dans la revue collégiale "L'ECHO".
JOSEPH POISSANT, Philosophie, 2de année.

MUSIQUE INSTRUMENTALE

PRIX SPECIAL D'ORGUE

Un \$5.00 en or

offert par M. PHILIPPE TOUPIN, l'Acadie.
ROLAND DAIGNEAULT, Philosophie, 1ère année.

Mention Honorable.....LEON-MAURICE PEPIN, Versification.

(A SUIVRE)

"Le Sens Social et la Jeunesse"

Causerie donnée par Paul L'Ecuver, à la dernière réunion du Cercle Littéraire du Salon.

M. le Président, M. l'Abbé, Messieurs:

En vous présentant ce soir en guise de causerie, ce court travail sur le sens social et la jeunesse, je ne veux pas m'afficher moraliste, réformateur ou frère précheur. Je n'en ai ni le droit ni le pouvoir, ni la prétention.

Je veux simplement poser un corollaire au sujet si bien traité à notre dernière réunion par M. Pelletier. Je veux poursuivre un peu plus loin, en les développant davantage, ces idées magnifiques de renouveau enthousiaste, d'idéal à conquérir et de valeur morale, dont M. Pelletier imprégnait nos esprits au cours de cette dernière assemblée. Je veux vous entretenir du sens social que nous, jeunes gens, devons développer en nous-même, et partant de notre devoir social.

Vous êtes-vous parfois attardés à une fenêtre pour regarder et étudier un peu ceux que par elle vous voyez passer sur la route. Le spectacle est réellement intéressant et je vous le recommande. Vous y verrez défiler des gens de toutes les classes, de toutes les catégories et de tous les types. Pour peu que vous vous en donniez la peine, vous aurez vite fait de grouper à votre façon tous ces passants. Mais limitons, si vous le voulez bien, notre étude de ce soir à la jeunesse de notre province, aux jeunes de 15 à 20 ans. Le contingent est imposant, songez qu'il compte plus de 400,000 sujets. Chiffre impressionnant qui constitue un grave problème. Que fera Québec de toute cette partie de sa population? Notre province en fera-t-elle un succès ou gâchis? une armée de constructeurs ou de démolisseurs? La réponse est urgente; on la trouvera dans le soleil ou dans l'insouciance des dirigeants et des dirigés.

Je vous présente tout de suite cette foule de jeunes en deux catégories, les passifs et les actifs. Les passifs! C'est d'abord le groupe de ceux qui, purs égoïstes, n'ont recherché en tout temps que leur propre plaisir en quelque endroit qu'ils aient eu à le trouver. Aujourd'hui, déçus, blasés, ils ne vivent que pour des sensations nouvelles qu'ils ne peuvent même plus goûter. A côté d'eux, par le même chemin, circulent les ennuyés. L'idéal, pour eux, est un mot inconnu. Sans énergie, et sans appétit, ils promènent partout leur ennui et ennuient tous ceux qu'ils rencontrent. Ces deux groupes, messieurs, n'apportent évidemment aucun lustre à la société et sont pour elle des nullités qui entravent sa marche vers le beau et vers le bien.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

L'autre catégorie est plus intéressante. C'est le groupe, d'abord, de ceux qui, tout feu, tout flamme, s'emballent à tout instant pour des idées nouvelles. Ce sont les enthousiastes. Ils n'ont malheureusement pas de constance. Et s'ils ne sont pas guidés, soutenus, ils deviendront vite des passifs, eux aussi. Mais encouragés, raisonnés, ils passeront plutôt dans le groupe de ceux qui, de grand, de bien, cherchent posément et sagement à atteindre un idéal qu'ils ont su ne pas placer hors d'atteinte. Ceux-là, déçagés d'eux-mêmes, rechercheront leur bien particulier dans le bien de la société à laquelle ils sauront se subordonner.

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

"Tout frais des plantations"



Spécial de Juillet pour Dames

PERMANENT à votre CHOIX à moitié prix
Ils sont garantis
Appelez 603 pour votre Rendez-vous.

SALON DE BEAUTE Mme MAY
216 Richelieu TEL. 603 St-Jean.



Valeurs Actuelles qui veulent dire de réelles économies pour vous.

FARINE à pâtisserie **20c**
pqt. de 7 lbs.

Prix en vigueur de 6 au 12 juillet inclusivement.

FAMEUX PRODUITS CROSSE & BLACKWELL

- GELEE AUX FRAISES, jarre 32 onces 33c
- GELEE AUX MURES, jarre 32 onces 33c
- GELEE aux framboises, jarre 32 oz. 33c
- MARMELADE à l'orange, jarre 32 oz. 25c
- MARMELADE 8 heures, jarre 32 oz. 25c
- CATSUP, la bouteille 15c
- SOUPE "CAMPBELL" aux tomates, 4 boîtes 29c
- SAUMON ROSE, "SOME STRIKE", saumon g 25c
- CORN FLAKES, CRISPETTES SUCREES, 2 paquets 15c
- NETTOYEUR CLASSIC, la boîte 05c
- CERTO POUR GELEES, la boîte 29c

FRUITS et LEGUMES

- Pommes, la doz. 29c
- Pamplemousses, 05c
- Patates nouvelles No. 1, 15c
- Céleri canadien, gros pied, 2 pour 25c
- Cerises noires canadiennes 15c
- Oranges "Sunkist", doz. 19c
- Concombres, 2 pour. 15c
- Laitue Iceberg, 05c
- Prunes, la doz. 05c
- Oignons blancs, la lb. 06c
- Melons d'eau, 59c
- Patates Nouveau Brunswick
- Tomates locales, 29c
- Citrons, la doz. 29c

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA CO. OF CANADA

OTTAWA
\$2.85
aller et retour
Samedi, 15 juillet

Dép., ST-JEAN - 6.40 a.m. 7.05 a.m. 8.00 a.m. 3.02 p.m. 5.25 p.m.

RETOUR

par les trains réguliers partant d'Ottawa pas plus tard que lundi, le 17 juillet.

Admission aux voitures de première seulement. Aucun enregistrement de bagages. Demi-place pour enfants de 5 à 12 ans.

Renseignements complémentaires aux agences du C.N.

CANADIEN NATIONAL

La BRIQUETERIE Saint-Laurent

LIMITED
905, Edifice Dominion Square, 1010 Ste-Catherine Ouest, MONTREAL
Téléphone: Harbord 4904 Briqueterie: LAFRAIRIE, P. Q.
PIERRE TRANAN, Agent local, Saint-Jean.

AU JARDIN DES FEMMES

MATIN

Il fait un temps si beau que l'on n'ose pas vivre. On est comme l'enfant qu'intimide et qu'enivre le cadeau trop vermeil qu'il n'ose pas toucher. On est comme devant une fleur de pêcher. Qu'on craint, en la cueillant, de connaître fragile. Il fait un temps si beau qu'on dirait que Virgile A voulu, ce matin, nous parler de plus près. Un paysage entier fuit entre deux cyprès. C'est l'heure la plus douce encore que l'on ait eue. On descend vers le lac et comme la statue Qu'éveillait peu à peu Monsieur de Candillac. On n'est plus qu'un parfum de rose près du lac. On ne sait pas pourquoi, ce matin, les buées Se sont, aux flancs des monts, si bien distribuées. C'est trop. L'on est honteux de ce matin si pur. On devrait être heureux, baigné de tant d'azur. Qu'il semble qu'on respire au bout d'une presqu'île. Mais quand l'air est trop doux, le cœur n'est pas tranquille. Il fait un temps si beau que, gauche et stupéfait, On n'ose se servir de ce beau temps qu'il fait. On voudrait décliner humblement l'atmosphère. Il fait un temps si beau que, tout ce qu'on peut faire, C'est de vivre. Et l'on vit. Mais non sans un remords. Car ce temps est si beau qu'il fait penser aux morts.

Edmond ROSTAND.

Le sujet intarissable

"Quand on est dégoûté de l'espèce humaine en général, on commence à aimer les enfants", a dit un profond penseur.

Alors que tant d'adultes sont si peu intéressants, il est peu d'enfants sur qui on ne puisse fonder d'espoir. Voilà pourquoi l'enfant est si captivant; il y a en lui tout un avenir non dévolé; il représente tout un monde de possibilités.

Naturellement, les parents font des rêves, ils voient la vie future de l'être qui leur doit l'existence sous des couleurs les plus brillantes. La beauté des rêves maternels, qui en chantera jamais la magnificence! Et qui dépeindra, hélas! la cruauté de certains événements, certaines déceptions, l'écrasement devant la nullité de l'homme en qui la mère avait vu jadis un être supérieur, un grand homme enfin...

Dans toute éducation qui mérite son nom, il est d'une importance extrême de connaître les rêves, les goûts de l'enfant et d'y prendre part. Il vaut infiniment mieux partager les rêves de l'enfant que ses jeux et son travail. Nos plus fidèles amis sont ceux qui comprennent nos rêves, nos meilleurs compagnons sont ceux qui nous rendent content dans nos aspirations.

Comme l'ont compris les plus éminents pédagogues, l'éducation doit être basée non sur un système rigide, mais sur le caractère individuel de l'enfant dont on a la charge. L'éducation n'est pas un lit de Procuste où l'enfant doit être allongé, rapetissé, élargi, amenuisé, pour conformer sa personnalité à un système de proportion quelconque; c'est plutôt le système qui doit se conformer à la nature de l'enfant.

Celui-ci peut avoir des dons pour l'histoire? N'en faites pas un mathématicien. Il a des goûts pour les mathématiques. N'essayez pas d'en faire un homme intéressé dans la littérature.

Rien de plus important pour la vie de l'homme futur que de savoir découvrir chez l'enfant le genre d'activité pour lequel il est fait. La nature a implanté en nous certaines tendances, certaines aptitudes. Il y a des hommes qui sont des poètes, d'autres sont des ouvriers. "J'étais né pour un serrurier", disait un jour le malheureux Louis XVI, dans un moment d'émotion franchie, et il faut dire que c'était peut-être vrai. L'histoire le prouve en plus. Le monde est plein de littérateurs, d'artistes, de professionnels qui seraient mieux à leur place en gardant les moutons.

Il y a quelque chose qui ressemble à une tragédie dans le fait d'être condamné à exercer une profession ou un métier pour lequel on sent de l'aversion et pour lesquels aussi on est particulièrement inapte.

Vous connaissez l'histoire de ce malheureux jeune homme à qui ses parents dirent: "Tu seras prêtre ou je ne suppléerai pas à tes dépenses d'éducation." Et cet autre: "Je veux que tu sois avocat; les médecins sont trop misérables."

Le jeune homme avait du goût pour la médecine... Ce qui arriva? Il ne fut ni l'un ni l'autre.

"Peu d'hommes", a dit Emerson, se découvrent eux-mêmes avant de mourir."

Madame, si votre petite fille a plus de goût pour apprendre la couture que le piano, ne lui faites pas perdre son temps à égrener des notes à la journée. Si votre garçon aime mieux faire du sport au grand air qu'apprendre le violon, laissez-le faire.

En d'autres termes, n'essayez pas de faire entrer une cheville carrée dans un trou rond, surtout quand votre enfant fait les frais de cet effort de force.

Il est évident qu'il faut le consacrer à une profession ou un métier que vous aimez et où vous avez rêvé de le voir casé un jour ou l'autre. Vous avez la mission de diriger sa vie, mais non pas de la vivre pour lui.

Il est évident qu'il faut le contraindre à étudier certaines choses, qu'elles lui plaisent ou non, mais l'essentiel est de chercher et de découvrir, de développer ensuite les côtés de sa personnalité pour lesquels il est mieux doué.

C'est difficile, dites-vous, quand l'enfant lui-même ne sait pas ce qu'il veut.

Politesse

Les enfants se rendent aimables par une foule d'habitudes qui sont faciles à acquiescer, lorsqu'ils sont petits et qu'il devient difficile de leur faire prendre à mesure qu'ils grandissent.

Habitez vos enfants à vous dire "bonjour" quand ils se réveillent, à vous souhaiter une "bonne nuit", quand ils se couchent, à s'excuser quand ils passent devant vous ou quand ils vous gênent involontairement, etc.

Montrez-leur qu'ils vous font plaisir quand ils ont pour vous des prévenances affectueuses, quand ils vous apportent une chaise, quand ils ramassent un objet que vous avez laissé tomber, quand ils préparent vos chaussures, vous présentent au moment de votre départ, les objets dont vous avez besoin, etc.

Ce sont des actes qui ne coûtent rien et qui contribuent à resserrer les liens d'affection, à maintenir l'union dans la famille.

Les prévenances, la politesse, l'amabilité, font plaisir aux visiteurs et leur font dire des enfants qu'ils sont bien "élevés".

Grains de sagesse

En attendant le médecin

Nous entrerons bientôt dans la saison des petites et des grandes maladies. C'est surtout la saison de la grippe. Le moment est donc bien choisi pour parler du médecin.

Vous l'avez appelé. Et vous attendez de ce médecin un examen soigneux, un soulagement du malade et sa proche guérison. Vous faciliterez la tâche du médecin en vous préparant et en préparant le malade à la visite.

Cette préparation peut être envisagée à deux points de vue: préparation matérielle et préparation de l'exposé succinct que vous devez faire des circonstances de la maladie. Ce dernier point est d'une importance capitale. Plus vous serez précis et bref, plus vous donnerez de facilité au médecin pour situer le malade et la maladie afin de poser un diagnostic exact.

Il est bon de réfléchir très exactement au premier symptôme de la maladie, à son début, à l'apparition progressive de tous les symptômes, afin de pouvoir en faire au médecin une relation à la fois brève et précise.

Souvenez-vous aussi des maladies antérieures du malade, pour pouvoir faire connaître sur quel terrain agit la maladie.

Il ne s'agit pas de préparer un discours, bien au contraire. Ce seront de simples notes rassemblées dans la mémoire. L'exposé sera précis, bref et complet.

Si vous avez pris la température — et on doit le faire — dès les premiers jours du malade, notez-la exactement, et si vous le pouvez, tracez une courbe thermique.

Voyons maintenant la préparation matérielle. Nous n'insistons pas sur les soins de propreté qui doivent précéder la visite. Quelques petits détails faciliteront l'examen: une serviette mince pour l'auscultation, un éclairage mobile pour l'examen de la gorge.

Préparez également un pot d'eau bouillie tenue au chaud et une grande cuvette pour permettre au médecin de se laver les mains, aussi un essuie-mains.

Voilà le matériel que vous pourrez préparer d'avance. Tout cela permettra au médecin, dont les instants sont comptés, de faire dans le temps dont il dispose, un examen minutieux et complet.

Prenez **ANTALGINE** pour Maux de Tête Douleurs Périodiques, Migraine, Nervosité, Mal de dos

En Vente Partout 25¢

La Bonté

S'habituer à la douceur, à l'indulgence. S'habituer à pardonner, à comprendre, à excuser, à supporter. Être bienveillant, être inlassablement patient.

Si l'on s'irrite contre un fait, une circonstance, une personne, — que ça ne soit qu'intérieurement. Eviter d'être violent et dur, de faire payer à des innocents par des rudesses de paroles, les déceptions que l'on éprouve.

Apprendre à se contenir, à être maître de soi, à se bien discipliner. Dans l'énervement et la rancune, se taire. Surveiller sa langue; l'empêcher lorsqu'elle tente de déverser ses rancœurs sur le prochain. Pratiquer la charité dans ses jugements et ses opinions. Honnir la critique inutile et méchante, qui enlaidit la vie et ne corrige rien.

Dans la maison, avec ses parents, ses frères, ses amis, être sans cesse bon. N'avoir jamais la voix sèche, brève, brusque. Retenir en soi les mauvais élan, les pointes, les agacements.

Si nous avions cette sagesse incessante, comme la vie serait meilleure. Avec nos commentaires grognons, nous grossissons nos ennemis, nous contristons. Notre irritabilité ajoute encore aux petites blessures journalières. Notre malveillance rend les autres plus mauvais qu'ils ne le sont en réalité. Notre colère, qui monte à faux le plus souvent, complique nos rapports avec le prochain, et en famille, accumule inutilement les nuages.

Nos rancunes, nos médisances, nos vivacités nuisent à notre propre bonheur. Lorsque nous les avons échapées, nous voudrions les reprendre; elles laissent en nous des taches difficiles à blanchir qui nous marquent pour longtemps, nous diminuent devant nous-mêmes et pour les autres.

Enfin, être bienveillant, être doux toujours pardonner, excuser, comprendre, ne serait-ce pas presque la perfection? La religion ne devrait-elle pas, si nous l'entendions bien, toujours produire ces vertus en nous?

L'annonce paie

C'EST UN FAIT RECONNU aujourd'hui. Mais mettez-vous bien cela dans l'esprit: la seule raison pour laquelle l'annonce paie, c'est que des milliers de personnes économes trouvent leur avantage dans les annonces. En lisant les annonces de ce journal régulièrement pendant quelque temps, vous admettez tout de suite la véracité de cette assertion.

ELLE VOUS PAIERA PAR L'ECONOMIE DE TEMPS. Elle vous dit quand et où aller pour acheter ce qu'il vous faut. Vous n'êtes pas obligé de perdre du temps, et de vous fatiguer pour aller faire vos emplettes. Si votre temps vaut de l'argent, l'annonce dans ce journal vous paie.

ELLE VOUS PAIERA PAR UN SUPPLÉMENT DE SATISFACTION. Chaque fois qu'un marchand ou un manufacturier annonce, il s'oblige à vous vendre ses marchandises telles qu'annoncées. Lisez les annonces de ce journal chaque semaine, c'est un devoir que vous devez à votre portefeuille qui profitera de maints avantages qui, autrement, passeraient inaperçus.



Mieux que l'argent

La santé de nos jours est le meilleur capital qu'un homme puisse avoir. Si vous êtes fort et robuste, conservez vos forces. Si vous êtes faible, si votre travail vous fatigue, si vous souffrez de:

Maux de reins
Rhumatisme
Épuisement

Troubles d'estomac
Fatigue
Malaise général

prenez les **Pilules MORO**, spécialement préparées pour les hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue St-Denis, Montréal. Avec les **Pilules MORO**, les hommes sont fortifiés, rendus robustes et vigoureux. Et les **Pilules MORO** sont bon marché: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

"Je souffrais depuis longtemps de faiblesse générale et de maux de reins, ma digestion était mauvaise et j'éprouvais très souvent de violentes maux de tête, des palpitations, des gonflements. Tout un hiver, je n'ai pu travailler. Un de mes amis me conseilla les **Pilules Moro** et un mois de traitement m'a beaucoup soulagé. Deux mois plus tard, je reprenais mon travail et depuis, je vais de mieux en mieux". J. Gosselin, 5, St-Augustin, Lévis, P.Q.

Pilules MORO pour les Hommes

Qui Épargne Gagne

Ce qui compte, ce n'est pas ce qu'on gagne: c'est ce qu'on épargne. Le plus pauvre n'est pas celui qui gagne le moins, c'est celui qui dépense tout ce qu'il gagne. Des petits dépôts qui se succèdent et s'accumulent constituent une somme importante. Mettez de côté régulièrement une partie de l'argent que vous recevez. Vous en prendrez l'habitude en ouvrant un compte d'épargne à

La Banque Canadienne Nationale

Actif, plus de \$140,000,000

Succursale à Saint-Jean ARTHUR CAMARAIRE, gérant

CHANCE UNIQUE POUR AGENTS SERIEUX

Pourquoi représenter des produits qui vous obligent à chercher constamment de nouveaux clients? Le **MAGIC GAS**, mélangé à la gasoline, assure un rendement de 5 à 11 milles de plus par gallon. Tout automobiliste qui essaie **MAGIC GAS** l'emploie ensuite régulièrement. Un petit nombre de clients vous procurera un revenu intéressant. Chaque automobiliste de votre localité peut devenir votre client régulier. Écrivez pour plus de renseignements. Territoires exclusifs accordés aux bons vendeurs.

Un échantillon de **MAGIC GAS** suffisant pour 10 gallons de gasoline vous sera mailé sur réception de 10c

RENAUD & FRERES INC.

1332, RUE BERTHIER MONTREAL

Baronnie de Longueuil

Aux Censitaires de la Ville de St-Jean la Baronnie de Longueuil

MONTREAL, le 3 juillet 1933.

AVIS est par les présentes donné, que M. G.-R. Wilson, Agent Général de la Succession Baron de Longueuil, sera au bureau du Notaire J. Aimé Lussier, registraire, St-Jean rue Jacques Cartier, les lundi, mardi et mercredi les 17, 18 et 19 juillet, pour recevoir les rentes seigneuriales dues par les Censitaires à la Succession.

Nous prions tous ceux qui ont des arrérages de vouloir bien se présenter aux dates ci-haut mentionnées afin d'éviter les frais d'une poursuite légale.

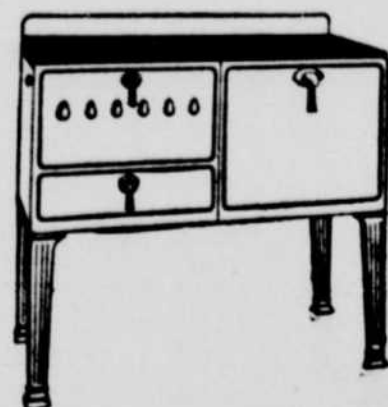
S. V. P. apportez votre dernier reçu.

SUCCESSION BARON DE LONGUEUIL

G.-R. WILSON, Gérant.

Le moyen le plus facile de posséder un poêle électrique
... Payez seulement \$2 par mois

Voici l'occasion unique dans votre existence, de posséder un poêle électrique aux termes sensationnels de la plus belle offre de paiements différés que nous ayons jamais pu faire. Décidez immédiatement, de vous libérer de l'esclavage du poêle de cuisine, de vous donner le plaisir d'une cuisine fraîche et propre, et à votre porte monnaie, le bénéfice de toutes les économies qui accompagnent la cuisine par l'électricité. Puis, choisissez votre Westinghouse Buffet Junior suivant cette offre faite spécialement pour les budgets actuels. Paiement comptant modique. D'autres modèles à des termes aussi faciles.



Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

RD HOTEL
RAIRIE
Carcereau et Chemin de Saint-Jean,
Ponts de Montréal ou Victoria.

ERS, Dimanche compris,
LUL VALQUETTE.
et VIN
service courtols, Prix populaires,
et non une promesse.
SERVICE DE 24 HEURES.

s Frères Maristes
mandé
et aux personnes faibles.
et les Maladies de Poitrine.
bouteilles \$2.50.
te des Frères Maristes
armacien.

nion Musicale prêtèrent leur gra-
cieux concours et rendaient plus at-
trayante cette veillée champêtre.
—Lundi dernier, fut chanté le ser-
vice anniversaire d'Alice Beauvais,
épouse de Onil Bessette.
—Mme Léon Garon et ses deux
fillettes, Chantal et Monique, sont
parties samedi dernier, pour Leth-
bridge, où elles séjourneront quelques
semaines.
—M. et Mme Albéric Martel, ain-
si que Mme Fournier, partaient pour
Québec, en automobile, le 1er juil-
let.

Dunham

En visite ces jours derniers, chez
M. J. Favreau, M. et Mme R. Fa-
vreau, de Sainte-Hedwidge; M. La-
doueur, M. Dayle, M. et Mme Ho-
nora Favreau, de Cowansville.
—M. Gaetan Plante, étudiant en
médecine, est en visite pour une
quinzaine chez M. J. Favreau; MM.
Clément et Paul-Emile Francoeur,
du Collège Laval, sont aussi ses hô-
tes pour les vacances.
—M. Sylvio Lasmier, est de re-
tour d'un voyage dans le Nord, où il
visitait son oncle, M. l'abbé Emile
Bouchard, curé.
—M. et Mme L. Arthur et leurs
enfants, du Mont Saint-Grégoire,
chez M. R. Lasmier, récemment.
—M. Roland Cusson, Mlles Rose-
Emma et Yvette Cusson, et Mlle
Jeannette Thibault, sont de retour
d'une promenade de quelques jours
à Montréal.
—Nos félicitations à M. Donat
Benoit, Mlles Bernadette Forget et
Simonne Therrien, élèves du cou-
vent des Srs. de Saint-Joseph, qui
ont obtenu leur certificat de 6ième
année.
—M. Hormisdas Tétrault, de
New-York, chez M. Jos. Tétrault,
dimanche dernier.
—M. Edgar Lemaire et Mlle
Yvonne Lizotte, de Drummondville,
chez M. W. Cusson.
—M. et Mme U. Piette, d'Aber-
corn, chez M. Jos. N. Tétrault.
—M. Léopold Plouffe passa deux
jours à Montréal, ces jours derniers.
—M. et Mme Cyrille Paradis et
leurs enfants, de Cowansville, chez
M. Edgar Plouffe, dimanche dernier.
—M. et Mme Agenor Plouffe
(Leonne Saint-Onge), sont les heu-
reux parents d'un fils, né ces jours
derniers.
—M. et Mme Georges Morin et
leurs enfants, de Saint-Jean, étaient
dans notre paroisse, dimanche, ainsi
que M. Albert Bédard, de Cowans-
ville.

North Stanbridge

M. Anatole Hébert, Mlle Aline Hé-
bert, M. et Mme Omer Poutré, M.
Antonin Brail, Mme Adhémar Poiré,
assistèrent aux funérailles de
Mme Victor Hébert, le 29 juin der-
nier, à Cowansville.
—M. et Mme Alfred Audette, de
passage chez M. Hormisdas Racine.
—M. et Mme Adrien Genest, de
Montréal, visitaient M. B. S. Lavoie,
dimanche dernier.
—Mlles Oméline et Rolande Poiré,
élèves du couvent de Saint-
Alexandre, sont revenues dans leur
patrie, ainsi que M. Charles Bégin,
élève du Collège de Saint-Jean.
—Mlle Dorilla Plante, de Saint-
Jean, passa la saison d'été dans sa
propre localité.

...
Cultivateurs et résidents des rous-
ses Saint-Jean-Rousse's Point et
Saint-Jean-Laprairie, embellissent
nos propriétés et leurs abords et
vous serez peut-être l'un des heu-
reux gagnants de prix, offerts par le
comité d'embellissement de la Cham-
bre de Commerce de Saint-Jean.

Au taux de 5%

Toutes les personnes désireuses
de faire un placement avantageux
quelque soit le montant, peuvent se
faire immédiatement sur la fabrique
Saint-Edmond. Le prêt repose sur
des soldes garanties. Un intérêt de
5%, payable deux fois l'an, est as-
suré sur tout emprunt.
Adressez-vous au presbytere de
Saint-Edmond, 230 rue Gouin, Saint-
Jean.